R. P. FRANÇOIS-XAVIER
DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION
O. SS. T.

La Dévotion au Saint-Esprit

Dons et Fruits du Saint-Esprit

PRIX : 6 Francs (franco)

ŒUVRE EXPIATOIRE
LA CHAPELLE-MONTLIGEON
(ORNE)

MAISON-MÈRE
DES RELIGIEUSES TRINITAIRES
10, rue Farnerie
VALENCE (Drôme)

VICARIATUS URBIS

IMPRIMATUR

† Joseph PALICA,
Archiep. Philipp.
Vicesgerens.

PRÉFACE

DANS sa Lettre Encyclique « *Divinum illud munus* », le Pape Léon XIII recommande aux prédicateurs et à ceux qui ont charge d'âmes, de déployer un plus grand zèle pour la diffusion du culte au Saint-Esprit. Le Souverain Pontife désire ardemment que le peuple chrétien soit bien instruit par rapport aux grâces diverses et aux nombreux bienfaits dont il est redevable au Saint-Esprit; car l'ignorance en cette matière serait indigne des enfants de la lumière.

Nous devons aimer le Saint-Esprit, puisqu'il est notre Dieu, et parce qu'il est le premier Amour et l'Amour éternel. Rien n'est plus aimable que le premier Amour. Il convient que nous lui témoignions un amour reconnaissant pour tous les bienfaits dont il nous a comblés et dont il ne cesse de nous combler avec ses sept dons précieux et avec ses fruits admirables.

L'amour que nous avons pour la Troisième Personne de la Très Sainte Trinité peut produire en nous

un double fruit : Augmenter toujours davantage en nous sa connaissance, tout en nous enrichissant de plus en plus de ses dons et de ses fruits.

Celui qui aime sincèrement, ne se contente pas d'un amour superficiel, mais il cherche à pénétrer de jour en jour plus intimement dans la connaissance de l'objet de son amour. La Sainte Écriture nous dit que le Saint-Esprit pénètre tout, même les profondeurs de Dieu. L'amour que nous aurons pour le Saint-Esprit ne manquera pas de nous enrichir de plus en plus des trésors de son amour infini pour nous.

En second lieu, l'amour au Saint-Esprit doit nous inspirer une grande haine du péché, puisque, en péchant nous offensons l'Esprit de sainteté. Nous tous, nous dépendons de la Bonté divine, qu'il nous faut attribuer tout particulièrement au Saint-Esprit. Celui qui pèche, offense l'Auteur des biens célestes, l'Esprit-Saint; et, ne faisant aucun cas de ses bienfaits et de ses dons, le pécheur devient de jour en jour plus audacieux. Gardons-nous bien surtout de commettre des péchés par malice, parce que celui qui s'éloigne de propos délibéré de la vérité, pèche gravement contre le Saint-Esprit.

Puisque le Saint-Esprit habite en nous comme dans son temple, nous devons non seulement éviter le péché, mais encore pratiquer toutes les vertus, afin de mériter les complaisances d'un Hôte si saint et si bienfaisant. Parmi toutes les vertus, celle de la pureté doit occuper en nous une place d'honneur. « Ne savez-vous pas, dit l'Apôtre, que vous êtes

le temple du Saint-Esprit et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Mais si quelqu'un profane le temple de Dieu, le Seigneur le détruira; car le temple de Dieu est saint, et vous êtes ce temple. » (I. *Cor.*, III, 16-18.)

Il convient d'invoquer souvent l'Esprit-Saint, car nous avons tous besoin de son secours. Chaque homme a besoin de sagesse et de force; chacun doit par conséquent chercher dans toutes les difficultés, doutes et adversités, son aide auprès de Celui qui est la source éternelle de la lumière, de la force, de la consolation et de la sainteté. Nous devons l'invoquer souvent avec les belles paroles de la liturgie : « *Venez Esprit-Saint; venez Père des pauvres; venez Donateur des bienfaits.* »

Comment se pourrait-il que cet Esprit divin, dont il est écrit qu'il implore (qu'il nous fait implorer), avec des soupirs ineffables, puisse manquer d'exaucer nos supplications? Nous devons demander tout spécialement la flamme sacrée de la Charité à l'Amour consubstantiel du Père et du Fils, cette sainte charité dont parle saint Michel-des-Saints, lorsqu'il écrit : « Elle repose dans le centre du vrai, du bon et du beau; rien ne peut la troubler, ni rien ne peut lui nuire. Déjà immergée dans l'océan de la divinité, elle vit dans la lumière et dans l'harmonie. Que pouvons-nous encore ajouter, puisque ni langue mortelle, ni plume humaine ne peuvent nous décrire ce qu'est la charité divine. »

L'Esprit-Saint est appelé l'*Amour* et le *Don*. Il est appelé l'*Amour*, puisqu'il procède par le moyen

de l'amour. Il est la Personne de l'amour, d'où il suit qu'il en est encore le don et le gage. L'Esprit-Saint étant l'amour, est encore la paix, le repos et la joie; car la paix et la joie sont les fruits de l'amour. L'Esprit-Saint est aussi la félicité, le contentement, la douceur, la béatitude : parce que tout cela est renfermé dans l'amour. Les saints Pères appellent l'Esprit-Saint la joie, le bonheur, la béatitude de la Très Sainte Trinité, la douceur de l'Ingendré et de l'Engendré (S. Aug., l. XI, chap. 10), l'huile de l'allégresse (S. Amb., *De Sp. Sancto,* l. I, chap. 9), le parfum suave et la ressemblance du Fils (S. Ath., *Ad Serap,*. 3, 3), le baiser, la joie et l'allégresse du Père et du Fils et le soupir ineffable de la Divinité (S. Bern., *Hom.* 8 *in Cant.*).

PREMIÈRE PARTIE

DE LA PERSONNE ADORABLE DU SAINT-ESPRIT

CHAPITRE PREMIER

De la Personne adorable du Saint-Esprit.

Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert (MATTH., IV, 1).

La Personne adorable du Saint-Esprit, qui descendit sur la Bienheureuse Vierge Marie dans le mystère de l'Incarnation, et qu'on vit descendre en forme de colombe sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, après le baptême, conduisit plus tard Jésus dans le désert, au début de sa vie publique. En pénétrant avec attention dans ce dernier mystère, nous y trouverons comme une invitation à placer les principales actions de notre vie sous l'égide du Saint-Esprit, à l'exemple de notre Mère la Sainte Église, qui chante le *Veni Creator* au commencement de chaque entreprise solennelle. « L'Esprit-Saint, dit saint Grégoire de Nazianze, a toujours été, est, et sera toujours; il n'a pas été engendré et n'aura jamais de fin; il est toujours conjoint et invoqué

avec le Père et le Fils. Il ne convenait pas, en effet, ni qu'au Père manquât le Fils, ni que le Saint-Esprit manquât au Fils. Il en serait dérivé le plus grand détriment à la Divinité. Le Saint-Esprit était, par conséquent, toujours perceptible, bien que non participant; perfectionnant, bien que pas perfectionné par aucun autre; complétant, bien que non complété; sanctifiant, bien que non sanctifié; déifiant, mais non déifié. Le Saint-Esprit est toujours le même, et avec lui et avec les autres, auxquels il est uni. L'Esprit-Saint est invisible, illimité par rapport au temps et au lieu, et immuable. Il n'a ni qualité, ni quantité, ni forme, ni sentiment; il se meut lui-même et possède un mouvement éternel. L'Esprit-Saint jouit de la volonté libre; il est puissant par lui-même et tout-puissant. L'Esprit-Saint est la vie et donne la vie; il est la lumière et le dispensateur de la lumière; il est la bonté même, et la source de la bonté. L'Esprit-Saint est l'Esprit droit, principal, le Seigneur qui envoie et sépare. L'Esprit-Saint se construit un temple, indique le chemin, opère de plein gré et dispense les grâces. L'Esprit-Saint est l'Esprit d'adoption, l'Esprit de vérité, de sagesse, d'intelligence, de science, de piété, de conseil, de force, de crainte, selon l'énumération que l'on fait de ses dons. Le Père est connu et le Fils est glorifié par le moyen du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est uniquement connu du Père et du Fils. La Très Sainte Trinité forme un culte, une adoration, une puissance, une perfection, une sainteté. » (S. GREG., *Theol. Orat.* 41 *in Pentec.*)

« Quelque excellente que soit la nature des Anges, dit saint Cyrille d'Alexandrie, ils ont été cependant tirés du néant dans leur création; mais le Saint-Esprit procède éternellement de Dieu. La nature des Anges est sujette aux changements, comme tous les êtres créés, même quand ils

ne changent pas; mais le Saint-Esprit est immuable, étant consubstantiel au Père et au Fils. C'est l'Esprit-Saint prédit par Notre-Seigneur Jésus-Christ par la bouche des Apôtres, et qui, encore aujourd'hui, marque les âmes dans le baptême. Le Père a donné au Fils, et le Fils a donné au Saint-Esprit. Ce n'est pas moi qui le dis, mais Jésus-Christ lui-même l'affirme : Toutes les choses m'ont été données par le Père. Parlant ensuite du Saint-Esprit, il dit : « Quand sera venu l'Esprit de vérité, il vous enseignera toute la vérité; mais il ne vous parlera pas en propre personne, mais il vous dira ce qu'il a entendu et il vous annoncera les choses qui devront advenir. Il me glorifiera, parce qu'il prendra ce qui m'appartient et il vous l'annoncera. » (JOAN. XVI, 13-18.)

La sainteté consiste dans la rectitude et dans la pureté de la volonté et de l'amour; la sainteté n'est autre chose que pureté, bonté et amour, et c'est dans cette pureté et dans cet amour qu'il faut chercher le secret de sa force, de sa sérénité et de sa dignité. L'Esprit-Saint est le doigt même de Dieu, qui travaille en nous et opère en nous l'art sublime et divin de notre sanctification. Il n'y a aucun peintre ou sculpteur qui travaille ou étudie avec tant d'intensité, comme le Saint-Esprit travaille dans notre âme pour l'orner de grâce et de vertu et pour la transformer en une digne image du divin Sauveur. Il n'y a pas de mère au monde qui se préoccupe aussi vivement de son enfant, comme le Saint-Esprit se préoccupe de nos âmes. Quand il apparaît, les peines disparaissent; quand il illumine, les ténèbres se dissipent. L'Esprit-Saint est le feu sacré qui brûle sans se consumer et purifie les âmes comme l'or est purifié dans le creuset.

L'on peut considérer la dévotion au Saint-Esprit comme

la dévotion officielle de l'Église. Le Pape Léon XIII a publié son Encyclique *Divinum illud munus* pour augmenter cette dévotion dans les cœurs des fidèles. Le grand adorateur de la Très Sainte Trinité et le dévot par excellence du Saint-Esprit, saint Grégoire de Nazianze, décrit ainsi la mission divine du Saint-Esprit : « Le Saint-Esprit est tout-puissant, le distributeur des dons les plus variés, l'inspirateur du chœur sacré des hymnes. Le Saint-Esprit ouvre la voie aux esprits célestes et aux hommes et habite dans les hauteurs célestes. Il procède du Père et est la force divine qui n'est sujette à aucune puissance. L'Esprit-Saint n'est pas le Fils, parce que l'unique Engendré est Fils du Père par excellence; et quoiqu'il soit invisible, il jouit néanmoins de l'honneur souverain de la Divinité. » (S. Grég., *Théol. Carm.*, Lib. I.)

« L'Esprit-Saint, continue saint Grégoire, manifesta tout d'abord sa force à l'égard des vertus célestes et angéliques, les premières après Dieu, dont elles environnent le trône. Leur perfection et leur splendeur dérivent uniquement du Saint-Esprit; d'où il suit qu'elles ne sont pas accessibles au mal et ne peuvent se mouvoir que par la vertu du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit se manifesta dans les Pères et dans les Prophètes, dont les uns virent et connurent Dieu en image, les autres prévoyaient l'avenir, car le Saint-Esprit occupait la partie supérieure de leurs âmes, Ils entrevoyaient les événements futurs comme s'ils étaient visibles à leurs yeux. Telle est la force et la puissance du Saint-Esprit. Il opérait également dans les disciples du Christ en trois manières, selon la capacité de leur intelligence, et en trois circonstances différentes, c'est-à-dire, avant que le Christ fût glorifié dans sa Passion; ensuite après la gloire de sa Résurrection et enfin après son Ascension au ciel, ou

Restitution, comme on peut la désigner. Il fit voir les effets de son opération d'abord par la délivrance des maladies des esprits, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'au nom de l'Esprit; vint ensuite, après la réparation de notre salut, le *souffle*, ce qui est sans doute une certaine inspiration plus divine, et enfin le partage visible des langues de feu. Cette manifestation eut lieu d'abord d'une manière voilée; ensuite plus expressément et le jour de la Pentecôte encore plus parfaitement, en se montrant non seulement dans l'opération comme auparavant, mais d'une manière essentielle, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi; car lorsque le Fils habita parmi nous en forme corporelle, il convenait que le Saint-Esprit, lui aussi, fût vu dans une forme corporelle; et lorsque le Christ retourna au ciel, le Saint-Esprit en descendit sur nous comme Seigneur et apparut d'une manière opposée à la Divinité. » (S. Grég., *Théol. Orat.* 41 *in Pent.*)

Par rapport aux paroles de saint Grégoire de Nazianze : « Le Saint-Esprit se trouvait dans le Christ non pas comme opérant, mais comme associé à un égal, » Léon XIII commente admirablement l'opération du Saint-Esprit dans l'Incarnation du Verbe. « Il faut tout d'abord considérer le Christ, le Fondateur de l'Église et le Rédempteur du genre humain. Il est certain que, dans les œuvres extérieures de Dieu, le mystère du Verbe Incarné resplendit plus que les autres. Nous y trouvons lumineusement la splendeur des perfections divines, de manière que nous ne pouvons nous figurer rien de plus grand, et rien ne pouvait être plus salutaire à l'humanité que cette œuvre si grandiose. Bien que l'Incarnation du Verbe appartienne à toute la Trinité, elle est néanmoins attribuée au Saint-Esprit comme à lui propre; de sorte que les Évangélistes, en parlant de la

Vierge, dirent : « Il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. » (MATTH. I, 18.) En effet, « ce mystère de piété, qui s'est manifesté dans la chair, a été justifié par le moyen du Saint-Esprit, a été connu des Anges, a été prêché aux Gentils, a été cru dans le monde, et a été élevé dans la gloire. » (I *Tim.*, III, 16.)

Ajoutons qu'ainsi la nature humaine a été élevée au point d'être unie personnellement au Verbe, dignité qui ne lui était due en aucune manière par suite de ses mérites, mais uniquement par effet de la grâce, c'est-à-dire par un bienfait spontané du Saint-Esprit. Saint Augustin confirme cette assertion. « La manière dont le Christ s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit, dit-il, nous fait voir la grâce de Dieu qui fait que l'homme, sans aucun mérite de sa part, à l'instant même où l'être humain commence à exister, s'est trouvé uni au Verbe de Dieu dans une si grande unité de Personne, que le Fils de Dieu devient le même être que le Fils de l'homme, et le Fils de l'homme le même être que le Fils de Dieu. » (S. AUG., *Enchir.*, c. 40, 3, 9. 32.) Or par l'opération du Saint-Esprit non seulement la conception du Christ a eu lieu, mais encore la sanctification de son âme, appelée *Unction* dans les Livres Saints (*Act.*, x, 38), de sorte que le Christ n'agit que sous l'influence du Saint-Esprit (S. BASIL., *De Sp. Sancto*, cap. 16), et principalement lorsqu'il s'offrira en sacrifice : « Il s'est offert à Dieu, victime immaculée, par le Saint-Esprit. » (*Heb.*, IX, 14) — LÉON XIII, *Litt. encycl. Div. illud munus.*

CHAPITRE II

Le Saint-Esprit dans l'Église.

« Tous les dons du Saint-Esprit ont afflué dans l'âme du Christ. En Jésus, de fait, s'est trouvée une abondance toute particulière de grâces, la plus grande et la plus efficace qu'on puisse avoir. En lui se trouvaient tous les trésors de sagesse et de science, les grâces gratuites, les vertus, en un mot tous les dons annoncés d'abord par les prophéties d'Isaïe (XI, 2-4) et symbolisés ensuite par la colombe mystérieuse du Jourdain, lorsque le Christ sanctifia ce fleuve en vue de créer un nouveau Sacrement. Saint Augustin fait allusion à ce fait quand il dit : « Il est absurde de dire que le Christ, à l'âge de trente ans, reçût le Saint-Esprit. Il vint au Baptême avec l'Esprit-Saint, comme il y vint sans péché. C'est alors — c'est-à-dire dans le Baptême — qu'il daigna représenter avec son corps l'Église même, dans laquelle généralement les fidèles baptisés reçoivent le Saint-Esprit. » (*De Trinit.*, l. 15, c. 26.) Et c'est pourquoi l'apparition visible du Saint-Esprit sur le Christ et sa vertu intime dans l'âme du Christ représentent la double mission de ce même Esprit : celle qui se manifeste visiblement dans l'Église et celle qui a lieu secrètement, par son insinuation, dans les âmes des justes. » (LÉON XIII, *Litt. encycl. Divin. illud munus.*)

L'Église, déjà conçue et née, pour ainsi dire, du côté du nouvel Adam endormi sur la Croix, se manifesta pour la première fois d'une manière lumineuse le jour solennel de la Pentecôte. En ce jour-là l'Esprit commença à découvrir

ses bienfaits dans le corps mystique du Christ, par le moyen de cette admirable effusion que le prophète Joël avait aperçue longtemps auparavant; car le Paraclet « plane au-dessus des Apôtres, afin que sous la forme de langues de feu de nouvelles couronnes soient placées sur leurs têtes. » (S. Cyr. Hier., *Catech.* 17.)

Ce fut alors que les Apôtres « descendirent de la montagne, comme dit saint Jean Chrysostôme, non pas comme Moïse, en portant dans leurs mains des tables de pierre, mais avec l'Esprit dans l'âme et répandant comme un trésor et un fleuve de vérité et de grâces. » (*In Matth. Hom. I; II Cor.* III, 3.)

Le Christ adressa avec beaucoup d'opportunité ses dernières paroles à ses Apôtres, lorsqu'en cette circonstance, il promettait de leur envoyer le Saint-Esprit, qui devait apporter le complément de la doctrine et fixer en quelque sorte le sceau de son enseignement : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont maintenant au-dessus de votre portée. Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute la vérité; il ne vous parlera pas en propre personne, mais il vous dira ce qu'il a entendu et il vous annoncera les choses qui devront arriver. » (Joan., XVI, 12-14.)

En effet, celui qui est l'Esprit de vérité, en tant qu'il procède en même temps du Père, vérité éternelle, et du Fils, vérité substantielle, tire de l'un et de l'autre, en une seule essence, tout l'ensemble de la vérité; cette vérité il la donne à l'Église en veillant, avec son appui toujours présent, afin qu'elle ne soit jamais exposée à aucune erreur et qu'elle puisse de jour en jour nourrir plus généreusement les germes de la divine doctrine et les faire fructifier pour le salut du peuple. Et comme ce salut du peuple, qui forme la

mission de l'Église, demande absolument qu'elle continue jusqu'à la fin des temps sa mission, le Saint-Esprit doit donner à l'Église une vie et une force éternelles pour la faire croître et la conserver : « Je prierai le Père et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il reste toujours avec vous. » (JOAN., XIV, 16.)

C'est du Saint-Esprit que sont établis les évêques, dont le ministère engendre non seulement des fils, mais encore des frères, c'est-à-dire les prêtres, pour gouverner l'Église et la nourrir de ce même sang du Christ, par lequel s'est opérée la Rédemption. « L'Esprit-Saint a établi les évêques pour gouverner l'Église de Dieu qu'il a acquise avec son sang. » (*Act.* XX. 28.)

Or les uns et les autres, les évêques et les prêtres ont, par une grâce insigne de l'Esprit-Saint, le pouvoir d'effacer les péchés selon cette parole du Christ à ses Apôtres : « Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (JOAN., XX, 22-24.) Il n'y a pas de preuve plus claire de la nécessité de la divinité de l'Église, que la splendeur et la gloire dont elle est revêtue et dont elle est redevable à l'Esprit-Saint. Il nous suffit d'affirmer que si le Christ est le Chef de l'Église, l'Esprit-Saint en est l'âme. « Ce que l'âme est à notre corps, l'Esprit-Saint l'est au corps du Christ, qui est l'Église. » (S. AUG., *Serm.* I, 187.)

Nous vous adorons, ô Esprit-Saint, et nous vous supplions de nous enseigner la vérité, de nous conduire dans les voies de la paix et de la justice. Je crois fermement, ô Esprit de sainteté, que si vous n'habitez pas dans les cœurs sujets au péché, vous enrichissez au contraire les cœurs des fidèles avec le don de la science.

Veritatem notam facis
Et ostendis viam pacis
Et iter justitiæ.
Perversarum corda vitas
Et bonorum corda ditas
Munere scientiæ.

(ADAM A S. VICTORE.)

CHAPITRE III

L'opération du Saint-Esprit dans les âmes.

L'amour de Dieu pour nous s'est dilaté dans nos cœurs jusqu'à nous donner le Saint-Esprit (*Rom.*, v, 5).

C'est une chose admirable, bien que difficile à comprendre, comment et à quel degré le Saint-Esprit produit dans les âmes, une action qui est impénétrable à nos regards. Cette effusion du Saint-Esprit est tellement abondante, que Jésus-Christ même, dont elle dérive, l'a comparée à un fleuve très large, comme nous lisons en saint Jean : « Au dernier jour de la fête qui était le plus solennel, Jésus, s'étant levé sur pied, dit à haute voix : « Que celui qui a soif, vienne à moi et qu'il boive. A celui qui croit en moi — comme dit la Sainte Écriture — jailliront du ventre des torrents d'eau vive. » Il faisait ainsi allusion à l'Esprit que ceux qui croyaient en lui devaient recevoir, n'ayant pas encore reçu l'Esprit, « parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié. » (JOAN., VII, 37, 40.)

Il est certain ensuite que l'Esprit-Saint a été donné par la grâce aux hommes justes, qui vécurent avant Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme aux prophètes Zacharie, Jean-Baptiste, Siméon et Anne. De fait, le jour de la Pentecôte, « le Saint-Esprit ne vint pas pour commencer à habiter dans l'âme des Saints, mais pour y pénétrer toujours davantage, en la comblant de ses dons, sans commencer, toutefois, à les leur accorder. Il n'accomplissait pas une œuvre nouvelle; il élargissait celle qu'il avait commencée. » (S. Gr. M., *Hom.* 3 *de Pent.*)

En considérant ce que le Saint-Esprit opéra dans les Apôtres le jour de la Pentecôte, nous voyons que la transformation des Apôtres eut ses commencements, ses degrés et ses progrès. L'on peut juger ainsi que le divin Paraclet prépare les âmes par le moyen de grâces communes, lesquelles mises en profit, deviennent la source d'autres plus abondantes; et celles-ci, fortifiées par la même fidélité, sont ensuite couronnées par des faveurs extraordinaires.

Notre-Seigneur Jésus-Christ leur avait dit tout d'abord : « Demeurez en ville. » Ils restent à Jérusalem, dont ils ne sortent presque jamais. A cette docilité s'unit la grâce de la prière : *Erant perseverantes in oratione.* Cette soumission à l'esprit de prière fait descendre sur eux l'esprit de ferveur et de zèle, figuré dans les langues de feu, qui reposent sur leurs têtes. Ce fut là une grâce prodigieuse, fruit de la correspondance aux grâces précédentes. Alors, remplis du Saint-Esprit, ils ne peuvent plus contenir l'ardeur qui les dévore : ils parlent, ils publient hautement les grandeurs de Dieu, la mission, la mort, la Résurrection du divin Sauveur : *Loquentes magnalia Dei.* A ces paroles saintes, ils joignent de saintes actions. Au prix de mille fatigues, ils fondent l'Église; et leur fidélité à ces grâces toujours

plus abondantes ne manque pas de leur obtenir la grâce, le couronnement de toutes les autres, celle de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ.

Après donc que Jésus-Christ, en montant au ciel, eut pris possession de la gloire de son règne qu'il avait acquis à un si haut prix, il répandit généreusement les richesses de l'Esprit-Saint et communiqua ses dons aux hommes (*Eph.*, IV, 8). Ce don si précieux, cet envoi du Saint-Esprit, après la glorification de Jésus-Christ, devait être tel, que jamais il n'y en avait eu de comparable; d'autant plus que, par suite de la faute commune, notre nature étant tombée dans l'abîme de l'iniquité, nous étions devenus ennemis de Dieu et, par conséquent, des enfants de la colère (S. CYRILLUS ALEX., *Thesaurus*, l. 5, c. 6).

Aucune puissance n'était capable de nous délivrer d'une telle ruine et de nous sauver de la perte éternelle. Cette tâche, Dieu le Père Éternel, Créateur de la nature humaine et infiniment miséricordieux, l'a accomplie par son Fils unique, par lequel l'homme a été rétabli dans la dignité d'où il était déchu, par une plus grande abondance de dons. Personne ne saurait exprimer cette œuvre de la grâce divine dans l'âme des hommes qui, par suite de cette régénération, sont appelés désormais bien souvent dans les Saintes Écritures et par les saints Pères, des créatures vivifiées, nouvelles, participantes de la nature divine, enfants de Dieu, créés par Lui.

Ces dons aussi riches sont considérés à bon droit comme propres au Saint-Esprit. « En effet, tous ceux qui sont dirigés par l'Esprit de Dieu, sont enfants de Dieu. Vous n'avez pas reçu du Saint-Esprit un don commun aux esclaves pour avoir à craindre de nouveau Dieu d'une manière servile (comme avant votre conversion), mais vous avez reçu

du Saint-Esprit un don, signe de l'adoption, et sous l'influence duquel nous répétons le cri (de l'amour filial) : Abba, ô Père ! Au témoignage de notre esprit s'ajoute celui du Saint-Esprit pour affirmer que nous sommes les enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous serons également héritiers; héritiers de Dieu (en participant à ses biens : sa vie et sa gloire), cohéritiers du Christ (qui a conquis ces biens par sa nature humaine), pourvu que nous prenions part à ses souffrances pour participer à sa gloire (à son bonheur). » (*Rom.*, VIII, 14-18.)

« Pour expliquer ces mystères d'amour, nous ne trouvons rien de mieux que la similitude entre les deux opérations du Saint-Esprit. Par l'opération du Saint-Esprit, Jésus-Christ a été conçu dans la sainteté pour être le Fils naturel de Dieu, et les autres sont sanctifiés, pour devenir les enfants adoptifs de Dieu. C'est ainsi que l'amour, l'amour incréé, produit une régénération spirituelle de beaucoup supérieure à ce qui pourrait se faire dans la nature. » (LEON. XIII, *Litt. enc. Divinum illud munus.*)

O Esprit consolateur, quand vous instruisez, rien n'est obscur; par votre sainte présence, toute souillure disparaît. Mon esprit se remplit de joie par votre influence salutaire et ma conscience purifiée jouit de la joie et de la paix.

Te docente nil obscurum,
Te præsente nil impurum,
Sub tua præsentia
Gloriatur mens fecunda,
Per te læta, per te munda
Gaudet conscientia.

(ADAM A S. VICTORE.)

CHAPITRE IV

L'Esprit-Saint, Don du Très-Haut.

L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné (Rom., 5).

Nous avons vu que l'amour, l'Amour incréé, produit une régénération spirituelle. Les prémices de cette rénovation sont données à l'homme par le saint baptême : dans ce sacrement l'âme se dépouille de l'esprit impur; l'Esprit-Saint la pénètre pour la première fois et la rend semblable à lui : « Ce qui naît de l'Esprit est esprit » (JOAN., III, 7.) Le même Esprit se donne dans la confirmation d'une manière plus féconde pour affermir la constance et la vigueur dans la vie chrétienne. C'est à lui que les martyrs et les vierges furent redevables de leur triomphe sur les séductions du mal et des passions. « L'amour de Dieu (pour nous) s'est répandu dans nos cœurs au point de nous donner l'Esprit-Saint. » (*Rom.*, v, 5.) En effet, non seulement il nous donne les grâces divines, mais il en est l'auteur; il est lui-même le Don souverain; parce qu'il procède du mutuel amour du Père et du Fils. Il est appelé à bon droit *Altissimi donum Dei*, c'est-à-dire le *don du Très-Haut.*

Pour mieux mettre en lumière la nature et la force de ce don, il convient de rappeler à notre mémoire les enseignements des saints docteurs appuyés sur les Saintes Écritures, c'est-à-dire « que Dieu est présent en toutes choses par puissance (*per potentiam*), en tant que tout est soumis à sa puissance; par présence (*per præsentiam*), en tant que tout est manifeste à ses yeux; par essence

per essentiam), en tant qu'il est pour tous les êtres la cause efficiente de leur existence. » (S. Th., I, q. 8, 3.)

Mais Dieu n'est pas seulement dans l'homme comme dans les êtres inanimés; il est encore connu et aimé par cette créature; notre nature même nous fait aimer, désirer, rechercher le bien. Dieu réside en outre par la grâce dans notre âme, comme dans un temple, d'une manière intime et spéciale. De là proviennent ces liens d'amour, par lesquels l'âme est unie beaucoup plus intimement à Dieu, qu'un ami peut l'être avec son meilleur ami, et qu'il en jouit d'une manière absolue et pleine de suavité.

Cette union admirable s'appelle inhabitation (*inhabitatio*), — en tant qu'elle diffère uniquement de la condition et de l'état, par lequel Dieu rend heureux les habitants du ciel et est produite en réalité par la présence de toute la Trinité. « Nous viendrons à lui, et nous demeurerons en lui. » Elle est considérée toutefois comme une chose propre à l'Esprit-Saint. Nous voyons, en effet, même dans un homme corrompu, des vestiges de la puissance et de la sagesse divine; mais personne, qui ne soit juste, participe à la grâce sanctifiante qni fait de nous le temple du Saint-Esprit.

Il faut observer à ce sujet que le même Esprit divin est *Saint*, parce qu'étant le premier et le suprême Amour, il dirige les âmes vers la *sainteté*, qui consiste précisément dans l'amour envers Dieu. D'où il suit que l'Apôtre, en appelant les justes le temple de Dieu, ne les appelle pas proprement le temple du Père et du Fils, mais le temple du Saint-Esprit. « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit que vous avez reçu de Dieu et qui habite en vous? » (*I Cor.*, VI, 19.) L'abondance des grâces célestes, qui résulte de la présence du Saint-Esprit dans

les âmes pieuses, timorées, se manifeste en plusieurs manières.

Telle est, en effet, la doctrine de saint Thomas d'Aquin : « Puisque le Saint-Esprit procède comme Amour, il procède en qualité de premier don; et c'est pourquoi saint Augustin dit qu'avec le don, qui est le Saint-Esprit, beaucoup de dons particuliers sont accordés aux membres de Jésus-Christ. » Parmi ces dons nous pouvons compter ces avis secrets, ces mystérieux appels qui, par un mouvement propre du Saint-Esprit, sont donnés aux âmes et aux esprits, et sans lesquels l'on ne peut ni entrer dans la voie de la vertu, ni y progresser, ni parvenir à l'heureuse fin du salut éternel.

Puisque ces paroles et ces fortes impulsions se manifestent secrètement dans les âmes, on les compare souvent à bon droit dans les Saintes Écritures au souffle du zéphire, et le Docteur angélique les compare avec raison avec les battements du cœur, dont la puissance réside dans le principe qui l'anime. « Le cœur obéit à une force cachée, et c'est pourquoi on lui compare l'Esprit-Saint, qui vivifie et unit l'Église d'une manière invisible. » (LEON. XIII, *Litt. enc. Divinum illud munus.*)

Demandons avec ferveur l'assistance du Saint-Esprit au milieu de toutes les difficultés, le mépris des choses de ce monde et l'amour des biens véritables.

O juvamen oppressorum,
O solamen miserorum,
Pauperum refugium :
Da contemptum terrenorum,
Ad amorem supernorum
Trahe desiderium.

(ADAM A S. VICTORE.)

CHAPITRE V

Les dons du Saint-Esprit.

Venez, Père des pauvres, venez, Distributeur des dons, venez, Lumière des cœurs (Seq. Missæ Dom. Pent.).

En se communiquant à l'âme du juste, le Saint-Esprit lui fait aussi part de ses sept dons, appelés particulièrement les dons du Saint-Esprit. C'est là une élargition du Saint-Esprit à l'homme juste, qui vit de la vie de la grâce et agit selon les vertus correspondantes à chacune de ses facultés. Par le moyen de ces dons, l'esprit se fortifie et devient apte à obéir plus facilement et plus promptement à la voix et à l'inspiration du Saint-Esprit; d'où il suit que ces dons sont si efficaces, qu'ils disposent l'homme au plus haut degré de sainteté, et si excellents, qu'ils continueront à durer dans le royaume des cieux, bien que d'une manière plus parfaite. Par le moyen de ces dons, l'âme se sent poussée à désirer et à acquérir les béatitudes évangéliques, qui, semblables aux fleurs qui s'épanouissent au printemps, sont des présages et des avant-coureurs de la béatitude éternelle.

Enfin, les fruits du Saint-Esprit énumérés par l'Apôtre et que cet Esprit divin accorde aux justes, sont des fruits bénis qui mûrissent même dans cette vie périssable, et doivent nous être bien précieux, puisqu'ils proviennent du Saint-Esprit, « qui est dans la Très Sainte Trinité la suavité du Père et du Fils, et qui remplit toutes les créa-

tures de dons généreux et féconds. » (S. AUG., *De Trinit.*, lib. 6, cap. 9.)

Il s'en suit que l'Esprit-Saint, qui, dans la lumière et dans la sainteté éternelle, procède du Père et du Verbe, après s'être montré dans l'Ancien Testament comme dans une image voilée, s'est manifesté pleinement dans Notre-Seigneur Jésus-Christ et dans son corps mystique, l'Église. Par sa présence et par sa grâce, il a transformé les hommes plongés dans la corruption et dans les vices, d'une manière si salutaire que, n'étant plus terrestres, bien que demeurant sur la terre, ils ont des notions et des désirs qui vont au delà de ce monde, et les rendent semblables aux habitants du ciel.

Puisque tous ces dons sont si beaux et si précieux, et manifestent à un si haut point l'immense bonté du Saint-Esprit à notre égard, nous sommes obligés, sans aucun doute, à lui témoigner toute la soumission et toute la piété qui est en notre pouvoir. Les chrétiens seront certainement fidèles à cette obligation, en s'appliquant avec un zèle toujours croissant à la connaissance, à l'amour et à la dévotion pratique de cet Esprit Septiforme.

Le Souverain Pontife Léon XIII exhorte tous les prédicateurs et tous les directeurs spirituels à déployer un grand zèle pour la diffusion de la connaissance et de l'amour du Saint-Esprit, tout en évitant de vouloir trop approfondir les mystères divins. Il est cependant absolument nécessaire de rappeler et d'exposer largement les immenses bienfaits, qui n'ont jamais cessé de couler et qui découlent sans cesse de cette source divine.

O Esprit Saint et adorable, illuminez nos intelligences, afin que nous puissions toujours mieux connaître vos dons, et que vous soyez toujours de plus en plus aimé. Rendez

efficaces et éloquentes les paroles des prêtres et élevez tous les cœurs vers les biens éternels.

Mentes prius imperitas
Et sopitas et oblitas
Erudis et excitas.
Foves linguas formans sonum
Cor ad bonum facit pronum
A te data caritas.

(ADAM A S. VICTORE.)

CHAPITRE VI

Nos devoirs envers le Saint-Esprit.

Ne rejetez pas l'Esprit de Dieu, dont vous avez été marqués d'un caractère de la délivrance (définitive) (*Eph.*, IV, 30).

L'amour doit former notre premier devoir envers le Saint-Esprit. Nous devons aimer le Saint-Esprit, parce qu'il est Dieu. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. » (*Deut.*, VI, 5.) Le Saint-Esprit doit d'autant plus être aimé, puisque nos lui sommes redevables d'immenses bienfaits dus à son inestimable munificence et qui demandent de notre part la gratitude la plus absolue.

L'amour que nous aurons pour le Saint-Esprit nous excitera à le connaître toujours davantage. « En effet, celui qui aime, dit le Docteur angélique, ne se contente pas d'une idée superficielle de l'objet de son amour, mais il s'efforce

de le connaître intimement et à fond. » (*Summa theol.*, I. 2, 28, a. 2). Quand nous nous montrerons reconnaissants à l'égard de ses bienfaits, le Saint-Esprit ne manquera pas de multiplier ses dons; car si la froideur de celui qui reçoit ferme la main du donateur, la reconnaissance, au contraire, élargit cette main bienfaisante.

Cet amour ne doit pas néanmoins consister dans une connaissance aride et superficielle et une déférence purement extérieure; mais il faut que nous soyons disposés à agir généreusement et surtout à éviter le péché. Nous tous, nous dépendons de la bonté divine, qui est attribuée tout particulièrement au Saint-Esprit.

Il est enfin nécessaire d'adresser nos supplications à l'Esprit-Saint; car nous avons tous besoin de son puissant secours, de force et de sagesse au milieu des dangers, des afflictions et des sollicitudes auxquelles nous sommes bien souvent en proie. Où trouverons-nous un meilleur refuge, sinon auprès de Celui qui est la source éternelle de la lumière, de la force, de la consolation, de la sainteté?

Parmi tous les autres secours, nous avons à attendre et à implorer un bien tout particulier du Saint-Esprit : la rémission des péchés. « C'est le propre du Saint-Esprit d'être le *Don* du Père et du Fils; la rémission des péchés se fait par l'Esprit-Saint comme par un don de Dieu. » (*Sum. Theol.*, 3, q. 3, a. 8, ad 3.) La liturgie nous fait savoir que le Saint-Esprit est *la rémission des péchés* (*Feria* III, *post Pent.*).

L'Église nous instruit sur la manière d'invoquer le Saint-Esprit. Elle le supplie et le conjure avec les expressions les plus tendres. « Venez, Père des pauvres; venez, Distributeur des grâces; venez, Lumière des cœurs, Consolateur par excellence, Hôte suave de l'âme, notre doux Répara-

teur. » Elle le supplie de laver, de purifier, de rafraîchir nos esprits et nos cœurs, de donner à ceux qui ont confiance en lui le mérite de leurs vertus, une sainte mort et la joie éternelle. Il n'y a aucun doute qu'il exaucera nos prières, parce que c'est de lui qu'il est écrit : « Par le moyen de semblables soupirs (excités en nous), le Saint-Esprit vient au secours de notre infirmité (dans la prière); car nous ignorons ce que nous devons demander et qui soit conforme à la volonté de Dieu; mais le Saint-Esprit lui-même (en excitant en nous le désir du ciel) forme en nous des prières avec des soupirs que nous ne pouvons exprimer en paroles. » (Rom., VIII, 26.)

Nous devons enfin lui demander avec assiduité et confiance de nous illuminer toujours plus abondamment et de nous consumer pour ainsi dire, des feux de son amour, de sorte que, appuyés sur la foi et sur la charité, nous nous dirigions avec ardeur vers les récompenses éternelles. Le Saint-Esprit est le gage de notre hérédité (LEON. XIII, *Litt. enc. Div. illud munus*).

O Très Sainte Trinité, créez en nous un cœur pur et renouvelez en nous l'esprit de droiture. Ne nous rejetez pas de votre face, ô Seigneur, et ne nous privez pas de votre Esprit (*Ps.* 4, 11-13).

CHAPITRE VII

Jésus prédit les effets de la venue du Saint-Esprit.

Selon les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous pouvons nous faire quelque idée de l'action commune de la Très Sainte Trinité à l'occasion de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. Le Fils possède toute l'essence du Père. « Tout ce qu'a le Père m'appartient. » (MATTH., XVI, 15.) L'Esprit-Saint envoyé par Jésu-Christ reçoit et annoncera au monde tout ce qu'il a reçu du Fils de Dieu. « C'est pour cette raison que j'ai dit, observe le divin Maître, qu'il recevra de ce qui est à moi et vous l'annoncera ». Comme Jésus-Christ possède tout ce qu'a le Père et le communique au Saint-Esprit, il s'en suit que les dons élargis par le Saint-Esprit sont en même temps les dons de la Très Sainte Trinité. L'Esprit consolateur ne viendra pas seulement en son nom propre, mais encore au nom du Père et du Fils; « parce qu'il ne parlera pas, de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera ce qui doit advenir ».

L'Esprit-Saint annonça l'avenir non seulement par le moyen de la parole des Apôtres, principalement dans l'*Apocalypse*, mais en tout temps s'élevèrent des prophètes et des prophétesses, qui révélèrent, sous l'inspiration du Saint-Esprit, les secrets de l'avenir. Le Saint-Esprit devait illuminer les Apôtres et convaincre le monde, sur le péché, sur la justice, et sur le jugement, selon les paroles de Jésus-Christ : sur le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi (Jésus); sur la justice, parce que je vais à mon Père, observe le divin Maître, et que vous ne me verrez plus; sur le juge-

ment, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. « Après la descente du Saint-Esprit, saint Pierre parla avec éloquence aux enfants d'Israël en disant : « Vous avez crucifié Jésus de Nazareth, et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, et par un décret de sa prescience. » (*Act.*, II, 23.)

Sous l'inspiration du Saint-Esprit le Protomartyr saint Étienne parla encore plus explicitement : « Têtes dures et inflexibles, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit, et vous êtes tels que vos pères ont été. Qui est le prophète que vos pères n'aient pas persécuté? Ils ont tué ceux qui leur prédisaient l'avènement du Juste que vous venez de trahir, et dont vous avez été les meurtriers; vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée. » (*Act.*, VII, 51-54.)

Le Prince des Apôtres put convaincre le monde sur la justice, parce qu'il parla de la gloire rendue à Jésus-Christ et rappela la prophétie de David, laquelle, selon la promesse faite avec serment, avait affirmé qu'un de sa race aurait occupé son trône et avait annoncé la résurrection du Christ; et qu'il n'aurait pas été abandonné aux étreintes de la mort, ni à la corruption du tombeau. Il affirma hautement la Résurrection de Jésus-Christ et en cita les témoins. Sous l'inspiration du Saint-Esprit, saint Pierre parla en cette même circonstance du jugement futur et du salut opéré par Jésus-Christ notre Seigneur : « En ces jours-là, je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et des signes *extraordinaires* sur la terre, du sang, du feu, et une vapeur de fumée. Ls soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand

et terrible jour du Seigneur arrive. Et pour lors, quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » (*Act.*, II, 18-22.)

O divin Rédempteur, nous vous supplions instamment de nous envoyer l'Esprit-Saint pour nous inspirer l'horreur du péché, le zèle pour la diffusion de votre règne et une sainte crainte des divins jugements.

CHAPITRE VIII

La descente du Saint-Esprit.

Parce que je vous ai dit cela,
la tristesse a rempli votre cœur
(JOAN., XVI, 6).

« Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, les disciples étant tous ensemble dans un même lieu, on entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux qui venait du ciel, et qui remplit toute la maison où il étaient assis. En même temps, ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent, et qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Aussitôt, ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnait *le don* de parler. Or il y avait *alors* à Jérusalem des Juifs religieux *et craignant Dieu*, de toutes les nations qui sont sous le ciel, *lesquels y étaient restés après la fête de Pâques, ou qui y étaient venus pour celle de la Pentecôte.* Après donc que le bruit *de cette merveille* se fut répandu; il s'en assembla un grand nombre *auprès des Apôtres ;* et ils furent fort surpris de ce

que chacun d'eux les entendait parler en sa langue. Ils en étaient tous hors d'eux-mêmes; et dans cet étonnement, ils s'entredisaient : Ces gens-là qui nous parlent ne sont-ils pas tous Galiléens? Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays? Parthes, Mèdes, Élamites, ceux *d'entre nous* qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Égypte et la Libye qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome, Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons parler en notre langue des merveilles de Dieu. Étant donc tous étonnés, et ne pouvant comprendre ce qu'ils voyaient, ils s'entredisaient : Que veut dire ceci? *Voilà une grande merveille.* Mais d'autres s'en moquaient et disaient : C'est qu'ils sont *ivres* et pleins de vin nouveau. » (*Act.*, II, 1-14.)

Saint Augustin dit à ce sujet : « Un jour plein d'allégresse luit sur nous, mes frères; jour où la sainte Église resplendit aux yeux des fidèles et réjouit les cœurs. Après avoir été glorifié dans sa Résurrection et dans son Ascension, Jésus envoya le Saint-Esprit, selon la promesse faite dans le Saint Évangile : « Que celui qui a soif vienne à moi et boive. — Des torrents d'eau vive jailliront du ventre de celui qui croit en moi. » En développant ce texte, l'Évangéliste ajouta : « Il fit en cela allusion à l'Esprit-Saint, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié. » (JOAN., VII, 37-39.) Il s'en suivait donc que Jésus, ayant été glorifié dans sa Résurrection du tombeau et dans son Ascension dans le Ciel, le Saint-Esprit promis par Lui devait être envoyé, comme de fait il fut envoyé. »

Ce souffle divin purifia les cœurs des Apôtres et en enleva l'écorce charnelle; ce feu sacré consuma la paille de l'ancienne concupiscence; ces langues parlées par les Apôtres

remplis du Saint-Esprit signifiaient la future Église répandue dans tout l'univers. De même qu'après le déluge le Seigneur punit l'orgueil impie des Babyloniens avec la confusion des langues, parce qu'ils voulaient élever une tour vers le ciel, de même, il voulut récompenser après l'Ascension l'humble piété des fidèles avec le don des langues, ce qui servit à consolider l'union de l'Église; et ce que la discorde avait dispersé, fut de nouveau uni, grâce aux membres de ce corps, avec leur Chef. Quant à vous, mes frères, rejetons de l'unité, enfants de la paix, passez ce jour en sainte allégresse, célébrez-le en toute sécurité. Que s'accomplisse en vous ce qui avait été symbolisé lors de la descente du Saint-Esprit; et comme en ce jour, celu qui recevait le Saint-Esprit, parlait la langue de tous, de même encore aujourd'hui l'union dont vous jouissez dans le Saint-Esprit, fera en sorte que vous parliez les langues de tous; et que nulle discorde ne détruise jamais cette belle union de l'Église du Christ. » (S. Aug., *Serm.* 271, *In die Pent.*)

O divin Consolateur, illuminez nos intelligences, enflammez nos cœurs du saint amour, et fortifiez-nous par votre grâce au milieu des sollicitudes de la vie présente.

Accende lumen sensibus
Infunde amorem cordibus;
Infirma nostri corporis
Virtute firmans perpeti.

CHAPITRE IX

Le Saint-Esprit, Lumière et Amour.

***Venez, Esprit Créateur* (Hymne de la Pentecôte).**

Le Saint-Esprit, ayant une intelligence infinie, voit tout, connaît tout, sait tout : le ciel et la terre n'ont aucun secret pour lui : « Quel est celui, dit saint Basile, qui, en entendant le nom du Saint-Esprit, n'élève pas aussitôt son esprit à cet Être suprême, qui n'est pas limité par les espaces, ne connaît aucun changement et ne peut être comparé à aucune créature? » (S. BAS., *Lib. de Sp. S.*, cap. 9.)

Le Saint-Esprit est Lumière et Amour. « Le Saint-Esprit pénètre tout et même *ce qu'il y a de plus caché* dans les profondeurs de Dieu. » (*I Cor.*, II, 10.) En parlant de l'intelligence infinie du Saint-Esprit, Notre-Seigneur Jésus-Christ dit à ses Apôtres : « Le Consolateur, l'Esprit-Saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toute chose » (JOAN., XIV, 26), « et vous annoncera tout ce qui doit advenir. » (JOAN., XVI, 13.)

Dans le Cénacle, le Saint-Esprit confirma les Apôtres dans la foi de leur divin Maître, après les avoir remplis de lumière, de force, de charité et de l'abondance de tous ses dons. « J'aurais encore à vous dire beaucoup de choses, dit le Seigneur à ses disciples, mais vous ne pouvez pas encore les comprendre (JOAN., XVI, 12); lorsque l'Esprit de vérité viendra, il deviendra pour vous le Maître de toute vérité. » A peine le Saint-Esprit fut-il descendu sur les Apôtres, qu'une lumière céleste éclaira leur esprit, ouvrit

leur intelligence et ils parlèrent à haute voix des mystères du christianisme et des merveilles du royaume de Dieu, au point que leurs auditeurs restèrent contrits et édifiés.

Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres sous forme de langue de feu pour deux raisons : 1° de même que la Loi ancienne fut promulguée sur le mont Sinaï au milieu du feu, des éclairs et du tonnerre, il convenait que la Loi nouvelle fût donnée en des circonstances semblables, bien que avec des signes plus suaves. L'Esprit-Saint étant l'amour consubstantiel du Père et du Fils, est vraiment un feu éternel et inextinguible. Le feu est bien approprié pour nous expliquer les sept dons du Saint-Esprit : Le feu pétillant s'élève vers le firmament : il en est de même de la *sagesse* qui élève l'âme et lui fait goûter les délices surnaturelles; 2° Le feu dissipe les ténèbres et le *don d'intelligence* dissipe les ténèbres de l'ignorance et éclaire l'esprit avec la lumière de la foi; 3° Le *don de conseil* aussi est une lumière qui nous dévoile les ruses du monde et de Satan et nous fait connaître les voies du salut éternel; 4° *Le don de science* également est une lumière, qui nous indique le droit sentier de la vertu.; 5° Semblable aux métaux qui deviennent malléables sous l'action du feu, le *don de force* forme les héros, qui souffrent généreusement les plus dures persécutions par amour pour Jésus-Christ; 6° Comme le premier effet du feu a pour objet d'amollir le fer, de même le *don de piété* dispose l'âme à devenir accessible à l'appel du Seigneur; 7° Rien ne peut résister à l'action du feu; c'est ainsi que le *don de la sainte crainte de Dieu* triomphe des cœurs endurcis et les excite à la componction, comme lors de la première prédication de saint Pierre, lorsque les Juifs, d'abord endurcis, furent en proie à une grande componction de cœur; et quand il eurent manifesté

leur bonne volonté au Prince des Apôtres, celui-ci leur dit : « Faites pénitence; et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, *et selon la forme qu'il a établie* pour *obtenir* la rémission de vos péchés : et *non seulement elle vous sera accordée,* mais vous recevrez *aussi* le don du Saint-Esprit. » (*Act.*, II, 38.)

Adorons le Saint-Esprit, le divin Consolateur, le Don du Très-Haut, la Source vive de la grâce, le Feu salutaire de l'amour, l'Amour consubstantiel du Père et du Fils et la Suavité spirituelle.

Qui diceris Paraclitus,
Altissimi donum dei,
Fons vivus, ignis, caritas,
Et spiritalis untio.

CHAPITRE X

Le Saint-Esprit, âme de l'Église.

Je vous donnerai un autre Consolateur, afin qu'il reste éternellement avec vous, l'Esprit de vérité (JOAN., XIV, 16).

Il ne suffit pas de croire en Dieu le Père Tout-Puissant, mais nous devons encore croire en Jésus-Christ, son Fils unique, et au Saint-Esprit : « La vie éternelle consiste à Vous connaître, Vous, seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. » (JOAN., XVII, 3.)

Cette connaissance nous a été élargie par le Saint-Esprit, et c'est pourquoi nous ne cessons de lui demander les

lumières nécessaires pour connaître Dieu sur la terre dans la Trinité des Personnes et dans l'Unité de la Nature :

Per te sciamus da Patrem,
Noscamus atque Filium,
Teque utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.

« L'Esprit-Saint fut donné trois fois aux Apôtres en trois circonstances différentes, et selon la capacité de leur intelligence : avant la Passion, après la Résurrection, après l'Ascension. — 1° Avant la Passion, quand ils reçurent le pouvoir de chasser les démons; — 2° Après la Résurrection quand le Seigneur, en soufflant sur eux, leur dit : « Recevez le Saint-Esprit » et « les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez »; — 3° Après l'Ascension, lorsque tous furent remplis de l'Esprit-Saint.

« La première fois, ils reçurent le Saint-Esprit d'une manière en quelque sorte cachée; la seconde fois plus expressivement et enfin la troisième ouvertement et publiquement, de manière que le Saint-Esprit leur fut présent et conversa avec eux. » (S. Greg. Naz., *Orat. in Pentec.*)

L'Église catholique seule est dépositaire de toutes les vérités enseignées par le Saint-Esprit aux Apôtres. Jésus-Christ, chef invisible, est l'unique porte par laquelle on entre dans la véritable Église. L'on peut dire des hérétiques de tous les temps : « Il y en a beaucoup qui se disent non seulement voyants, mais qui prétendent encore être illuminés du Christ : ce sont les hérétiques. *Innumerabiles sunt, qui se videntes non solum jactant, sed a Christo illuminatos videri volunt : sunt autem hæretici.* » « Ce que l'âme est au corps, le Saint-Esprit l'est au Corps mystique de Jésus-Christ, l'Église; et de même que l'âme vivifie tous

les membres du corps, ainsi l'Esprit-Saint vivifie tous ceux qui composent l'Église catholique. » (S. AUG., *Serm. I in Pentec.*)

Le Saint-Esprit vivra perpétuellement dans l'Église pour l'illuminer, la conserver et la protéger. Il vit dans les œuvres admirables des Pères, des Docteurs de l'Église, dont nous avons hérité les dogmes authentiques de la tradition divine. Le Saint-Esprit vit dans les oracles des Conciles approuvés par les Souverains Pontifes. Il vit dans le magistère infaillible du Chef suprême de l'Église, le Pontife Romain, pour conserver l'unité de la foi dans son inviolabilité contre les innovations nombreuses et téméraires introduites par les hérétiques de tous les temps; contre le conflit des opinions, les assauts conjurés de l'enfer pour saper les fondements de l'Église, accomplissant ainsi la promesse divine : « *Alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum Spiritum veritatis.* » (JOAN., XIV, 16.)

Venez, Esprit-Saint, et faites resplendir à nos yeux un rayon de votre céleste lumière !—Oh ! bienheureuse Lumière, venez inonder le cœur de vos fidèles, venez pénétrer dans les replis les plus intimes de leur être !

CHAPITRE XI

L'Esprit-Saint et l'Eucharistie.

Ceci est le Pain descendu du ciel (JOAN., VI, 50).

Les voies ordinaires par lesquelles le Saint-Esprit descend dans nos âmes, ce sont les Sacrements. Les Sacrements sont comme les sept candélabres placés au milieu de

l'Église de Jésus-Christ dont la lumière est continuellement entretenue par le Saint-Esprit à l'avantage des fidèles : ce sont comme sept sources limpides dont les eaux ne cessent de jaillir du Cœur Sacré de Jésus et que le Saint-Esprit fait couler délicieusement dans les âmes de bonne volonté; ce sont comme sept collines fertiles élevées par Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Jérusalem mystique, l'Église, et sur lesquelles l'Esprit-Saint nourrit les âmes rachetées du Sang Très Précieux de Jésus-Christ. Parmi tous ces Sacrements, la Très Sainte Eucharistie tient la première place par excellence, car elle contient l'Auteur même de la grâce, Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Pour goûter les délices infinies renfermées dans ce Sacrement divin, gage de la glorieuse résurrection au jour du Jugement, nous avons besoin de la grâce du Père Éternel : « Personne ne peut venir à moi, s'il n'est pas attiré par le Père qui m'a envoyé. » La vie éternelle promise par Jésus-Christ à qui croit en lui, est promise également à qui se nourrit, dans la Sainte Communion, des chairs immaculées du Fils de Dieu. Dans la sainte Communion, l'âme trouve ses délices, comme le corps dans ses plaisirs. C'est pourquoi il a été écrit : « Les enfants des hommes espèreront sous tes ailes; ils seront enivrés des délices abondantes de ta maison, et tu les rassasieras au torrent de tes joies. Près de toi se trouve la source de la vie; et nous verrons la lumière dans ta lumière. » — « Donnez-moi, dit saint Augustin, un cœur aimant et il me comprendra; donnez-moi un cœur désireux, affamé; donnez-moi un voyageur égaré dans cette vallée de larmes, qui soupire vers la source de l'éternelle Patrie; donnez-moi un cœur ainsi fait, et il comprendra mes paroles. »

Par la grâce de l'Esprit-Saint, source de lumière et

d'amour, nous comprendrons toujours mieux les excès de bonté et d'amour cachés dans cet auguste Sacrement, et nous en goûterons toujours davantage les délices.

« Venez, ô Père des pauvres; venez, ô Distributeur des lumières; venez, ô Lumière de nos âmes ! Venez, ô Consolateur suprême, ô doux Visiteur des âmes, ô rosée rafraîchissante ! »

DEUXIÈME PARTIE

LES DONS DU SAINT-ESPRIT

CHAPITRE PREMIER

Le don de la sagesse.

Mon fils, applique-toi à la sagesse (*Prov.*, XXVII, 11).

Le don de la sagesse est une illumination du Saint-Esprit, qui permet à notre intelligence de contempler les vérités de la foi et d'être remplie d'allégresse par suite de cette contemplation. Si le don de l'intelligence procède de la foi, la science, de l'espérance et du désir de la propre sanctification, la sagesse est le fruit de la charité. La sagesse juge tout sous l'aspect de l'amour, avec amour et par amour pour Dieu.

La sagesse conduit l'homme à sa dernière fin, en tant qu'elle le dispose à connaître Dieu, à le louer et à le glorifier sur la terre, avec l'heureuse espérance de pouvoir un jour approfondir ses infinies perfections dans l'éternité.

Considérée comme don du Saint-Esprit, la sagesse prend son origine dans la volonté, mais selon son essence, elle se

trouve dans l'intelligence; d'où il suit qu'elle n'est pas seulement spéculative, mais encore pratique (S. Th., 1, 9, 64, 1, o.). La sagesse forme le plus haut degré de la perfection sur la terre, qui se consommera un jour dans le ciel par la vision béatifique. Les dons du Saint-Esprit se concentrent dans la charité; de manière que celui qui est rempli de charité, possède tous les dons du Saint-Esprit, pendant qu'il est impossible que celui qui en est privé puisse les avoir.

La parole latine *sapientia* tire son étymologie du verbe *sapere* (goûter); l'expression grecque, au contraire, signifie *renommée*; parce que la sagesse est un don universellement recherché et apprécié : « *Unde videtur nomen sapientiæ ibi accipi pro ejus fama, quæ a cunctis commendatur.* » (S. Th., 2, 2æ, 45, 2.)

Il appartient à la sagesse, comme don du Saint-Esprit, de ne pas s'arrêter seulement à la contemplation des choses divines, mais de régler encore les actes humains et d'en bannir tous les défauts contraires à l'ordre établi par le Seigneur dans la loi naturelle et divine. Il s'en suit que la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, puisqu'elle nous fait éviter le mal et veille à la disposition bien coordonnée de toutes nos actions; ce qui produit la paix, qui n'est autre chose que *la tranquillité de l'ordre.* Saint Jacques, en affirmant que la sagesse vient d'en haut, nous prouve qu'elle est un don du Saint-Esprit et il en décrit la beauté et l'utilité.

La sagesse est en premier lieu *chaste,* en nous prémunissant contre la corruption du péché. Elle est *amie de la paix,* puisqu'elle conduit à la béatitude, effet final de la sagesse. Les paroles qui suivent indiquent les moyens les plus propres par lesquels la sagesse conduit à l'acquisition de la

paix. 1° Elle vient au-devant de l'homme, qui triomphe de la corruption par le moyen de la chasteté, et veille à ce que ses actions soient nobles et dignes : elle est appelée pour cela *modérée*; 2° Lorsque, par le manque de lumières personnelles, l'homme prudent recherche les conseils d'autrui, il montre une sagesse *docile* (*suadibilis*). La possession de la paix peut produire un double effet, soit que la sagesse rend l'homme susceptible de tout bien : *Bonis consentiens ;* soit que, mû de compassion sur les défauts du prochain, il cherche à l'en corriger. La sagesse le montre ainsi plein de miséricorde et fécond en bonnes œuvres : *Plena misericordia, et fructibus bonis.* Enfin, quand la sagesse nous porte à déployer un grand zèle pour le salut du prochain et qu'on s'efforce de le corriger de ses fautes non pas avec dureté, mais par amour, l'on dit qu'elle ne condamne pas avec fausseté et dissimulation, mais agit avec une franche bienveillance : *Judicans sine simulatione* (S. Th., 2, 2æ, 45, 6 ad 3).

Bienheureux celui qui persévère dans la sagesse ! « Les anciens Romains, écrit le Bienheureux Jean-Baptiste de la Conception, avaient construit deux temples, l'un près de l'autre, dont le premier était dédié à la Persévérance et le second à la Sagesse. Du premier l'on pénétrait dans le second. Si Salomon avait persévéré dans la sagesse, il n'aurait jamais violé son pacte avec le Très-Haut et serait demeuré fidèle à la loi sainte du Seigneur. » (*Œuvres*, tome III, 17 Exhort.)

« Bienheureux l'homme qui trouve la sagesse et possède une grande prudence ! » (*Prov.*, III, 13.) La sagesse nous sera communiquée par le moyen de la prière animée d'un désir ardent de la posséder.

Quelque degré de sagesse et d'expérience que nous ayons pu acquérir, nous ne devons pas, cependant, nous laisser

vaincre par le vain désir de vouloir comparaître prudents à nos yeux. Gardons-nous bien de chercher à pénétrer les secrets de Dieu avec une vaine curiosité. « Comme le miel nuit à celui qui en mange avec excès, de même celui qui veut scruter la majesté de Dieu, sera écrasé sous le poids de sa gloire. » (*Prov.* XXV, 27.)

Nous trouverons la plus haute sagesse dans la foi humble. « Je vous exhorte tous, écrit l'Apôtre, selon le pouvoir que Dieu m'a fait la grâce de me donner, *en qualité d'apôtre,* de ne point vous élever au delà de ce que vous devez, dans les sentiments que vous avez de vous-mêmes; mais de vous tenir dans les bornes de la modération, selon la mesure de la foi que Dieu a départie à chacun. » (*Rom.*, XII, 3.)

Nous serons modérés dans notre sagesse, quand nous mettrons devant les yeux nos péchés passés; nous mépriserons les choses présentes pour ne soupirer que vers les biens éternels. « Nous aurons trouvé la vraie sagesse, dit saint Bernard, quand faisant peu de compte des biens présents, nous aurons un pressentiment de la félicité éternelle. » (S. BERN., *Serm.* 15, *De quærenda sapientia.*)

« Donnez-moi, ô Seigneur, cette sagesse qui préside à votre trône, et ne me rejetez pas du nombre de vos enfants : car je suis votre serviteur et le fils de votre servante. » (*Sap.*, IX, 4.)

CHAPITRE II

Le don de l'intelligence.

L'Esprit du Seigneur reposera sur lui, l'esprit de sagesse, de l'intelligence (Is., xi, 2).

Il y a des connaissances qui surpassent les forces de l'intelligence humaine, dont la lumière a ses bornes; or, pour pouvoir pénétrer bien avant dans les connaissances intérieures, nous avons besoin d'une lumière surnaturelle appelée le *don de l'intelligence.*

Nous connaissons certaines vérités par le moyen de la foi, d'autres par le moyen de l'intelligence. Parmi les premières, il y en a qui surpassent la raison humaine, comme, par exemple, les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation : d'autres, ensuite, sont de foi en quelque manière, comme tout ce qui est contenu dans les Saintes Écritures. Par rapport aux secondes, nous pouvons comprendre les choses d'une *manière parfaite*, lorsque nous les connaissons comme elles sont en elles-mêmes pendant que les choses qui concernent la foi ne peuvent être connues d'une *manière parfaite.* Celles qui se rapportent *en quelque manière* à la foi peuvent être connues parfaitement. Nous connaissons ensuite d'une manière *imparfaite* quand nous arrivons à connaître la vérité en tant qu'elle existe, mais non pas dans son essence. Nous arrivons à savoir que les choses qui apparaissent extérieurement ne peuvent pas être contraires à la foi.

Le don de l'intelligence a pour objet les choses qui regardent la foi et qui sont réglées pour la foi, non pas seu-

lement au point de vue spéculatif, mais encore au point de vue pratique, puisque dans nos actions nous sommes réglés par des raisons éternelles, pour lesquelles nous avons besoin du don de l'intelligence.

Le don de l'intelligence requiert l'état de grâce. Pendant que les pécheurs sont ignorants et marchent dans les ténèbres : *Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulant* (*Ps.* LXXXI), ceux qui suivent Jésus-Christ ne marchent pas dans les ténèbres (JOAN., VIII).

Ceux qui se trouvent en état de grâce ont la rectitude de la volonté, car l'homme opère le bien par la volonté; mais cette volonté ne peut pas être ordonnée avec rectitude dans le bien, sans une certaine connaissance de la vérité, parce que le bien commun forme l'objet de la volonté. Or cette connaissance de la vérité est un don du Saint-Esprit. De même que le Saint-Esprit opère sur la volonté par le moyen de la charité en inspirant le bien surnaturel, il éclaire l'esprit par le don de l'intelligence pour connaître cette vérité surnaturelle vers laquelle doit tendre la volonté vraie et juste; et comme la charité se trouve en tous ceux qui sont en état de grâce, il en est de même du don de l'intelligence : « *Unctio ejus docet vos de omnibus.* » (I JOAN., II.)

Les dons du Saint-Esprit perfectionnent l'âme, qui est mue par le Saint-Esprit. Or le Saint-Esprit n'agit pas dans une âme, qui par le péché mortel fait obstacle à son action motrice.

La motion du Saint-Esprit consiste en ce que l'intelligence humaine connaisse la vérité en tant qu'elle conduit l'homme vers sa fin, ce qui veut dire que non seulement il n'erre pas selon la foi, mais encore qu'il y adhère fermement comme à quelque chose d'excellent : or cela n'est possible que dans la grâce sanctifiante (S. TH., 2, 2, 8, 5, c.).

Pendant que le don de l'intelligence appartient à la faculté de connaître, la piété, la force et la crainte appartiennent à la puissance appétitive. Quant à la relation du don de l'intelligence avec la sagesse, la science et le conseil, saint Thomas est d'avis que tous ces quatre dons sont coordonnés à une connaissance surnaturelle fondée en nous par la foi : *Fides autem ex auditu* (*Rom.*, x). D'où il suit qu'il y a des choses qui nous sont proposées non pas comme vues, mais comme entendues, auxquelles nous apportons notre assentiment par le moyen de la foi; mais la foi se rapporte avant tout et principalement à la vérité première; en second lieu à certaines considérations relativement aux objets créés et finalement elle s'étend également à la direction des actes humains, en tant qu'ils s'accomplissent par le moyen de la charité. Et c'est ainsi que deux conditions sont requises de notre part pour ce qui concerne les objets proposés à notre foi : *premièrement*, qu'ils soient pénétrés ou compris par l'intelligence, ce qui appartient au don de l'intelligence; il est nécessaire, *en second lieu*, que l'homme en ait un jugement sûr, pour y adhérer et rejeter tout ce qui s'y oppose : or ce jugement, quant aux objets divins, appartient au don de la sagesse. Quand, au contraire, ce qui est proposé par le moyen de la foi se rapporte aux choses créées cela appartient au don de la science, et finalement, lorsqu'il s'agit de l'application pratique sur ce qui convient de faire, cela appartient au don de conseil.

Nous vous demandons, ô Esprit-Saint, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, les fruits du don de l'intelligence, la fermeté dans la foi et l'accomplissement généreux de la volonté divine.

CHAPITRE III

Le don de conseil.

Sur lui reposera l'esprit de conseil et de force (Is., XI, 2).

La prudence, qui consiste dans l'expression vraie et juste de la raison, trouve très utilement sa perfection dans le don du conseil dont nous sommes redevables au Saint-Esprit. Nous pouvons ainsi affirmer que ce don correspond à la prudence, en tant qu'il lui sert de secours et de perfectionnement (S. Th., 1. 2, 52, 2, c.).

Nous péchons contre la prudence par défaut de conseil, c'est-à-dire : 1° par *précipitation* et *témérité;* 2° par *manque de jugement,* ou par *inconsidération,* et 3° par *inconstance* et *négligence.*

La parole *précipitation* dénote le manque de prudence et de conseil, parce qu'une personne imprudente et irréfléchie ne prends pas garde aux marches ou degrés par lesquels elle devrait descendre selon les règles ordinaires. Or ces degrés sont : la *mémoire,* qui se sert de l'expérience passée; *l'intelligence* qui pondère les circonstances actuelles; *la prévoyance,* qui jette un regard sur l'avenir; le *raisonnement,* qui choisit les moyens plus opportuns pour arriver au but; *la docilité,* qui suit volontiers l'avis des sages et des supérieurs. Nous pouvons comparer toutes ces dispositions aux degrés qui règlent nos actions, afin qu'elles soient faites avec prudence (S. Th., 53, 3, c.).

L'Esprit-Saint veut que nous agissions avec réflexion : « *Oculi tui videant recta, et palpebræ tuæ præcedant gressus tuos.* » (*Prov.,* IV, 25.) Lorsque, après mûre réflexion, nous

sommes incertains de la résolution à prendre, nous nous adresserons avec succès au Saint-Esprit pour lui demander par une fervente prière conseil et force. « *Cum ignoramus, quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad Deum.* » (2 Paral., xx, 12.) En un mot, il nous faut faire ce que nous pouvons et demander à Dieu ce que nous ne pouvons pas. Ce serait tenter Dieu de vouloir attendre directement le secours divin, sans rien faire de notre côté (S. Th., 1-2, 53, 4, ad 1).

L'*inconstance* dénote une certaine volubilité ou hésitation négligente dans la mise en pratique d'une entreprise tout d'abord soigneusement examinée. Si la précipitation s'oppose aux sages délibérations du don de conseil, l'inconstance est un indice de manque de jugement (S. Th., 1. 2æ, 53, 5, c). Il se manifeste en ce que, sous l'inspiration du Saint-Esprit, la raison pratique juge sainement, dans les cas particuliers, et nous suggère les moyens les plus opportuns pour arriver à notre but. Pour agir avec prudence, il nous faut éviter les inconvénients suivants : 1° Éviter de se laisser guider uniquement par la prudence humaine, qui ne s'arrête qu'au temps présent et aux intérêts temporels, ce qui fait que parfois on ne recule pas devant des expédients, même injustes, pour atteindre la fin qu'on se propose; 2° Se garder d'une confiance exagérée en ses propres lumières, en s'arrêtant exclusivement à son opinion personnelle; 3° Se prémunir contre l'agitation, le trouble, l'inquiétude, la dissipation et la précipitation, afin de pouvoir agir avec calme et sang-froid, abandonnant à un jugement équitable le soin de nous guider dans la bonne voie. L'on éviterait ainsi beaucoup de défauts de caractère et les saillies de l'impatience et tous ces écarts qui paralysent l'action bienfaisante de l'Esprit-Saint. De même que la

réflexion, l'esprit de prévoyance et l'expérience sont les auxiliaires de la prudence, ce sont aussi des moyens très efficaces pour alimenter en nous le don de conseil; 4° Nous mettre en garde contre la négligence. La perfection de la prudence, comme celle de toute autre vertu, consiste à ne pas se faire entraîner par les choses sensibles, c'est ainsi que la négligence, étant un éloignement de la fin que nous nous sommes proposés, il n'est pas étonnant qu'elle forme un obstacle au don de conseil.

L'Esprit-Saint promet le succès dans les entreprises à ceux qui nuit et jour méditent la loi du Seigneur (*Ps.* CXVIII). La dévotion au Saint-Esprit nous obtiendra, entre autres dons, celui du conseil, qui nous est si nécessaire dans la vie pratique. Nous trouverons également des conseils précieux auprès des sages et des vieillards; car l'âge augmente l'expérience.

O divin Esprit, nous implorons de votre clémence, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, siège de la Sagesse, les dons de conseil, de sagesse, de science et de force.

Veni, Creator Spiritus,
Mentes tuorum visita,
Imple superna gratia,
Quæ tu creasti pectora.

CHAPITRE IV

Le don de force.

Ils ont été remplis de force et de courage dans les combats (*Heb.*, xi, 34).

La force consiste dans une disposition d'âme qui ne se laisse pas éblouir par la prospérité, ni abattre par l'adversité. La force nous est nécessaire pour accomplir fidèlement nos devoirs, combattre généreusement nos passions et supporter avec patience les peines et les souffrances de la vie. La force atteint son apogée lorsqu'on accepte la mort avec une pleine résignation à la volonté de Dieu et avec allégresse.

Cette vertu cardinale produit les effets suivants : la *grandeur d'âme*, *l'espérance*, *la sûreté*, *la patience* et *la persévérance*. Quand l'âme sent croître son courage à mesure de l'augmentation des difficultés, ou, qu'à défaut de tous les moyens de secours humains, elle se confie uniquement à 'aide tout puissante de Dieu, cette âme s'élève jusqu'à l'héroïsme : c'est ce qu'on appelle *force* ou *grandeur d'âme*. L'Église exige cette grandeur d'âme de ceux qui sont proposés à l'honneur des autels. Nous trouvons de beaux exemples de cet héroisme en saint Jean-Baptiste, quand il reprocha à Hérode sa vie scandaleuse; comme aussi en saint François d'Assise, quand, déshérité par son père, il se dépouilla de ses vêtements devant l'évêque en s'écriant : « Désormais je puis dire à bon droit : Notre Père qui êtes aux cieux. » C'est ainsi que saint Sébastien, après avoir été guéri de ses blessures, se présenta devant Dioclétien pour

lui annoncer une mort misérable et honteuse. Le bienheureux Jean-Baptiste de la Conception ne se laissa pas rebuter par les mille difficultés que lui opposèrent le démon, les méchants, les dangers sur mer et sur terre, pour empêcher qu'il restituât à l'Ordre de la Trinité sa splendeur première. L'oraison que l'Église lui a dédiée met en relief l'admirable disposition d'âme de ce grand serviteur de Dieu : *Deus, qui ad majorem Sanctissimæ Trinitatis gloriam propagandam Beatum Joannem Baptistam Confessorem tuum admirabili spiritus fortitudine, et invicta patientia roborasti*, etc. C'est une marque de grandeur d'âme lorsqu'on défend l'honneur de la foi au milieu d'une majorité de contradicteurs.

Ils étaient certainement animés du Saint-Esprit, ces généreux martyrs, qui, à l'exemple de saint Laurent, parlèrent avec force et éloquence devant leurs juges et subirent le martyre le plus cruel non seulement avec une patience inaltérable, mais encore avec joie. Le Seigneur avait dit en effet : « Quand vous serez mis entre leurs mains, ne vous mettez pas en peine de ce que vous aurez à dire, parce qu'il vous sera suggéré ce que vous aurez à répondre, car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais l'Esprit de votre Père parlera en vous. » (MATTH., x, 19-21.)

L'*espérance* est l'intime persuasion qu'une œuvre entreprise pour la gloire de Dieu ne manquera pas de réussir. Cette espérance s'allie avec une joie intérieure et un élan généreux dans l'accomplissement de l'œuvre commencée. « Jésus-Christ, dit sainte Sophie Barat, ne guide ses fidèles Épouses au Calvaire, que pour les soulever ensuite au sein du Père céleste. Voulez-vous que le Seigneur soit content de vous et qu'en vous il trouve ses délices? Patience, allégresse, confiance, toujours confiance dans la joie. » De

même que la divine Providence se sert d'un goût sensible pour nous porter à l'action, de même l'élan de l'âme dans son entreprise, est un gage de succès et de force au milieu des difficultés qui peuvent surgir. C'est en ce sens que l'Apôtre nous invite à fixer les yeux sur Jésus, comme sur l'auteur et le consommateur de la foi, qui, en vue de la joie *éternelle* qui lui était proposée, *au lieu de la vie tranquille et heureuse dont il pouvait jouir*, a souffert la croix, en méprisant la honte *et l'ignominie attachée à ce supplice; et qui, pour récompense de ses travaux et de ses humiliations* passées, est maintenant assis à la droite du trône de Dieu (*Heb.*, XII, 2). Les Apôtres sortirent avec allégresse des tribunaux, où ils avaient été flagellés, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus.

La *sûreté* s'appuie sur le secours d'En-haut et est fondée sur l'espérance. Cette sûreté que nous pouvons admirer dans les Psaumes de David, doit remplir de courage les sectateurs fidèles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous exhorte à la confiance par ces paroles : « Ayez confiance : j'ai vaincu le monde. » « Ne vous mettez pas en peine ni de ce qui doit alimenter votre vie, ni de ce dont vous devez vêtir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que l'aliment, et le corps plus que le vêtement? » (MATTH., VI, 25.)

La *patience* consiste dans la tranquillité de l'âme au milieu des sollicitudes et des épreuves de la vie. Aucune entreprise ne pourra être couronnée de succès sans la patience. Dans son *Epître catholique*, saint Jacques nous y exhorte par ces paroles : « Mes frères, *vous qui avez embrassé la foi de Jésus-Christ, et qui êtes maintenant exposés à la fureur des ennemis de son nom*, considérez, comme le sujet d'une extrême joie, les diverses afflictions qui vous arrivent, sachant que l'épreuve de votre foi produit la

patience. Or la patience doit être parfaite dans ses œuvres : *elle doit être accompagnée de fermeté, de persévérance, de charité, et de toutes les autres vertus chrétiennes : ayez donc soin que cela soit ainsi chez vous*, afin que vous soyez parfaits et accomplis en toute manière et qu'il ne vous manque rien *de tout ce qui est nécessaire pour arriver à la gloire qui doit en être la récompense.* » (JAC., I, 2-5.)

O divin Esprit, remplissez nos cœurs du saint amour, afin qu'en nous rappelant toutes les contradictions que Jésus-Christ Notre-Seigneur a souffertes de la part des pécheurs, qui se sont élevés contre lui, nous ne nous découragions pas, et que nous ne tombions pas dans l'abattement, à cause des maux que nous avons à souffrir, et qui ne sont rien en comparaison de ses ineffables souffrances.

CHAPITRE V

Le don de la science.

Qui aime la discipline, aime la science (*Prov.*, XII, 1).

Le don de la science est une lumière surnaturelle de l'Esprit-Saint qui nous dévoile la doctrine de la foi et nous convainc de la vérité des choses que nous devons croire par des motifs puisés dans les choses créées. Par le moyen de ce don, les prêtres sont illuminés de manière à pouvoir instruire les peuples sur les mystères de la foi et sur leurs devoirs moraux. Par le don de la science, le Seigneur éclaire les prédicateurs afin qu'ils puissent annoncer la

parole divine, en sorte qu'elle instruise, plaise, touche et convainque. Fortifiés par le secours du Saint-Esprit, ils savent choisir les moyens les plus opportuns pour diriger les fidèles dans la voie de la vertu et du salut éternel.

Le don de la science est également un grand trésor pour les fidèles, car le Saint-Esprit éclaire leur intelligence pour comprendre les vérités révélées et pour s'approprier les instructions des prêtres. « La foi vient de ce qu'on a entendu; et on a entendu parce que la parole de Jésus-Christ *a été prêchée.* » (*Rom.*, x, 17.)

Si les païens évangélisés par les Apôtres embrassèrent avec tant de zèle et d'amour les sublimes et difficiles enseignements de la foi chrétienne et y conformèrent leur vie, nous devons l'attribuer au don de la science, qui leur fut prodigué par le Saint-Esprit. Ce don s'appuie tout principalement sur la foi et ensuite sur l'application de la foi à la vie pratique, en tant que la raison est éclairée sur ce qui concerne les vérités éternelles et les mœurs. La raison n'embrasse pas seulement ces vérités comme elles sont en elles-mêmes, mais encore comme la règle d'une conduite équitable (S. Th., 1, 2, q. 58, 4; 2. 2, q. 3).

Nous sommes tenus à acquérir les connaissances nécessaires des préceptes communs du droit et des devoirs de notre charge (S. Th., 1, 2, 76, 2 c.). La science de la loi divine est inséparable du ministère sacerdotal. Trois obstacles empêchent l'acquisition de la science : l'*indisposition intérieure*, l'occupation *excessive* et la *paresse*. Au contraire, la méditation, le recueillement, l'activité surnaturelle, les vertus morales, en particulier la chasteté, sont d'un puissant secours pour l'acquisition de la science. Le prophète Daniel dit, en effet, que le Seigneur donna la science et la discipline dans la sagesse aux trois jeunes gens

qui s'étaient conservés purs et chastes durant la captivité de Babylone : « *Pueris his dedit Deus scientiam et disciplinam in omni libro, et sapientia.* » (Dan. i.)

Par son application à la vie contemplative, la vénérable Angèle-Marie de la Conception, fondatrice du monastère de la Très-Sainte-Trinité à Toboso en Espagne, avait été favorisée du Saint-Esprit de la science des Saintes-Écritures et de la doctrine des Saints Pères, au point qu'elle mériterait à bon droit le titre de docteur dans la Théologie mystique.

Le don de la science se révèle admirablement dans les œuvres des Saints Pères. Quand le Seigneur dit à saint Thomas d'Aquin qu'il avait bien écrit sur le Sacrement de son Corps sacré, il loua en même temps dans le Docteur angélique et le don qui lui avait été conféré par le Saint-Esprit et la coopération à ce don si précieux. C'est surtout dans l'office du Très Saint Sacrement que ce saint Docteur est devenu, sous l'inspiration du Saint-Esprit, le chantre classique de la Sainte Eucharistie. Il a su choisir avec un goût délicat les textes de la Sainte Écriture et surtout des Psaumes de David, comme aussi les sentences des Saints Pères pour en former une magnifique guirlande enlacée d'antiennes très pieuses en l'honneur du Très Saint Sacrement.

C'est aussi par une grâce toute spéciale du Saint-Esprit que plusieurs saints ont pu acquérir la science, non pas par leur industrie personnelle, mais d'une manière toute miraculeuse, comme les Apôtres après la descente du Saint-Esprit. Le Seigneur peut produire les effets des causes secondes sans elles; et de même qu'il peut conférer la santé sans le secours des remèdes naturels, il peut aussi accorder une science infuse, sans le secours d'un étude approfondie (S. Th., 1. 2, 51, 4, c.).

En parlant des dons variés dont la bienheureuse Anna-Maria Taïgi fut favorisée de Dieu, Mgr Natali atteste : « La Servante de Dieu eut un don tout particulier, celui d'une lumière mystérieuse qu'elle voyait, en guise d'un soleil; et, de même que nous voyons, en vertu des rayons de notre soleil, les objets naturels de la terre, ainsi elle apercevait tous les événements les plus variés dans la lumière mystérieuse de ce soleil, qu'elle eut constamment sous les yeux durant quarante-sept ans. Elle fut favorisée la première fois de cette extraordinaire apparition pendant qu'elle se donnait la discipline dans sa chambre : elle la vit tout d'abord dans une lumière faible et voilée; et au fur et à mesure qu'elle avançait dans la perfection, ce soleil devenait de plus en plus resplendissant, jusqu'à atteindre l'éclat de sept soleils réunis ensemble.

« Aux bords des rayons supérieurs de ce soleil l'on apercevait une large couronne enlacée d'épines qui s'étendaient sur toute la surface : deux longues épines, en guise de deux verges, se croisaient de part et d'autre sous le disque lumineux : leurs pointes recourbées sortaient des deux faisceaux de lumière du soleil. Dans le centre très resplendissant se voyait à droite une très belle figure aux vêtements éblouissants, les regards élevés vers le ciel dans l'attitude de l'extase et de la contemplation : deux rayons de lumière sortaient verticalement de son front, selon la manière dont on représente ordinairement Moïse : ses pieds touchaient l'extrémité inférieure du disque solaire. Le centre était réfractaire à n'importe quelle ombre ou image qui s'élevait vers lui du fond de la terre; et lorsque ces objets s'en approchaient, ils en étaient refoulés impétueusement comme mus par un ressort invisible !

« La bienheureuse apercevait dans ce soleil les événe-

ments naturels et surnaturels de ce monde et pouvait plonger ses regards soit aux extrémités de la terre, soit aux profondeurs des cieux; elle apercevait des faits bien qu'éloignés et se rendait compte des secrets les plus cachés; elle entrevoyait les physionomies de personnes qu'elle n'avait jamais vues et lisait les pensées les plus occultes des personnes éloignées ou présentes et en connaissaient l'état de conscience, les souffrances et les peines. Elle percevait tout cela avec la rapidité de l'éclair par un regard jeté furtivement sur le disque solaire. Pour ces raisons, le cardinal Pedicini était d'avis que ce soleil n'était pas seulement un signe allégorique, mais un indice de l'opération divine. » (Mgr SALOTTI, *La Beata A. M. Taigi seconda la critica e la storia.*)

CHAPITRE VI

Le don de piété.

La piété est utile à tout (*I Tim.*, IV, 8).

La Sainte Église, notre Mère, nous enseigne que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; qu'il habite en nous par la grâce sanctifiante et élargit ses sept dons aux âmes bien disposées. Après avoir examiné les premiers cinq dons, nous allons considérer l'excellence du don de piété et ses marques caractéristiques.

Le don de piété est une conséquence de la sainte crainte

de Dieu, dont nous parlerons en dernier lieu, en tant que nous implorons le secours divin par le moyen de la prière.

Le don de piété consiste : 1° dans la disposition où nous sommes de considérer Dieu comme notre Père, de converser avec lui avec une affection filiale, de chercher à nous mettre en communication avec lui par la prière, d'observer ses commandements avec une crainte filiale basée sur l'amour, et de nous soumettre pleinement aux dispositions de sa divine Providence. — 2° Il se manifeste dans l'amour et la dévotion aux Saints, en tant que nous les vénérons comme nos frères et nos sœurs dans la splendeur de la gloire. — 3° Ce don consiste à témoigner une vénération et un amour filial à l'Église, parce qu'elle représente Dieu à notre égard et qu'elle est notre Mère spirituelle. — 4° Ce don se manifeste dans le respect pour tout ce qui a rapport à notre sainte religion, au culte divin et aux cérémonies liturgiques. — 5° Il se montre aussi dans l'accomplissement de nos devoirs envers le prochain, dans lequel nous envisageons les enfants de Dieu et nos frères en Jésus-Christ. — 6° Il se révèle finalement dans un grand esprit de douceur, de bonté, de pitié, de bienveillance, de paix et d'onction spirituelle qui prend sa source dans le saint amour.

Parmi les signes caractéristiques de la piété nous pouvons énumérer : 1° un grand amour pour Dieu; 2° une sincère charité pour le prochain; 3° une soumission entière à la volonté divine.

Un grand amour pour Dieu. — Puisque nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces, et notre prochain comme nous-mêmes, nous devons veiller à ce que l'amour qui est dû au Seigneur l'emporte sur celui que nous devons au prochain : car il n'est pas permis de partager notre cœur entre Dieu et les

créatures; il doit lui appartenir d'une manière absolue et sans réserve. Nous devons, par conséquent, mettre notre bonheur à penser à Dieu, à converser avec lui dans la prière et à nous soumettre en toutes choses aux dispositions admirables de sa Providence.

Cet amour pour Dieu il nous faut le manifester par l'esprit de sacrifice avec la disposition de nous consacrer, si la gloire de Dieu nous le demande, aux actions les plus héroïques.

« Le véritable amour, dit saint François de Sales, ne peut souffrir aucune rivalité; il demande à régner souverainement dans le cœur; et quand il cesse d'y régner, il cesse d'être avec nous. »

Le bienheureux Simon de Roxas dit aussi : « Nous devons aimer Dieu avec un amour filial en préférant sa gloire à notre propre intérêt. »

2° *Une sincère charité envers le prochain.* — La vraie charité n'est ni jalouse, ni ambitieuse, ni vaine. La piété sincère préfère renoncer à ses commodités, plutôt que de manquer le moins du monde à la charité; elle est disposée soit à prendre part à la paix contemplative de Marie-Madeleine, soit à partager l'activité avec sainte Marthe (GUERRICI, Ab., *In Ass. B. M. V.*). De même que l'huile a la propriété de soulager les diverses infirmités, la piété a elle aussi le secret d'adoucir les peines et les sollicitudes du prochain, car la pratique des œuvres de miséricorde découle principalement d'une piété sincère, selon les paroles de saint Jacques : « La religion et la piété pure et sans tache aux yeux de notre Père consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, et à se conserver pur *de la corruption* du siècle présent. » (JAC., I, 27.) La vraie piété se manifeste par une charité sincère, une patience à toute

épreuve et une obéissance victorieuse. Toute autre chose serait une hypocrisie pharisaïque. Il nous faut donc orner nos cœurs avec la piété véritable, qui a ses racines dans l'amour envers Dieu et envers le prochain. Un jour que la vénérable Angèle-Marie de la Conception priait pour que la charité et l'union fraternelle régnassent entre les membres de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité, saint Jean de Matha lui apparut et l'inonda de célestes consolations (*Summ.* n° 220, p. 375). Le vénérable P. François des Anges, religieux Trinitaire, avait pris la résolution suivante : « Je ne me contenterai pas de prier pour le prochain; mais je ferai tout mon possible pour lui venir en aide par mes paroles et par mes actions en tout ce qui a rapport à son salut éternel et à sa perfection. »

3° *Une entière soumission à la volonté de Dieu.* — C'est là une marque évidente de la vraie piété, selon l'exemple de notre divin Rédempteur durant sa vie apostolique, son agonie dans le Jardin des Oliviers et sa mort en croix. «Nous pouvons classer parmi ceux qui peuvent être appelés doux et humbles de cœur, nous dit saint Augustin, ceux qui, en toutes leurs bonnes œuvres, recherchent uniquement le bon plaisir de Dieu; et qui, au milieu des contrariétés, ne cessent d'aimer Dieu : « *In omnibus quæ mala patiuntur, non displicet Deus.* » (S. Aug., *Serm.* 80.) « Écoute bien, dit ce saint Docteur, ô toi qui prétends être rempli de douceur, et veux être préservé aux jours mauvais; écoute, ô toi, qui aimes la loi divine, écoute bien, ô toi qui prétends être doux et humble de cœur, ne te scandalise pas, aie une grande paix dans ton cœur, pour pouvoir posséder la terre et trouver tes délices dans la multitude de la paix. Cherche en toute chose de ne jamais te plaire à toi-même. *Quidquid boni facis, non tibi placeas.* »

« Efforce-toi, écrit saint Michel-des-Saints, de pratiquer une entière soumission à la volonté de Dieu et de conserver une grande paix intérieure unie à une grande patience au milieu des contrariétés et des adversités que tu peux avoir à souffrir, soit de la part de Dieu, soit de la part des hommes. Considère toutes les souffrances et les épreuves de la vie comme des dons du Père des miséricordes. » Deux lettres du même saint commencent par ces paroles : « Que la Très Sainte Trinité demeure dans vos cœurs et vous conserve en sa sainte grâce, afin que vous cherchiez à accomplir en tout la très sainte volonté du Seigneur ! »

Par le moyen de cette uniformité de notre volonté avec la volonté divine, nous serons toujours disposés à témoigner un grand amour à Dieu et un véritable esprit de piété et de résignation selon les paroles du divin Maître : « Afin que le monde sache que j'aime le Père et que j'agis comme le Père m'a ordonné, levons-nous. » (JOAN., XIV, 31.)

CHAPITRE VII

Le don de la crainte de Dieu.

La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse (*Eccli.*, I, 16).

Pour mieux connaître en quoi consiste la crainte, un des sept dons du Saint-Esprit, il est nécessaire d'en examiner les différentes espèces. Quand nous abandonnons Dieu par crainte des maux qui nous menacent, c'est là une crainte

humaine ou servile, que le Seigneur nous défend par ces paroles : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps. » (MATTH., x, 28.) Quand, au contraire, nous nous approchons de Dieu, par suite des maux qui nous menacent, cela peut arriver pour deux raisons. Si nous nous tournons vers Dieu et lui demeurons fidèles par crainte des châtiments et des afflictions, nous avons une crainte servile. Or la crainte servile n'est pas un mal, puisqu'elle vient du Saint-Esprit selon les paroles de l'Apôtre : « *Non accepistis spiritum servitutis.* » Vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude, pour craindre de nouveau, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption comme ses enfants, par lequel nous crions : Abba, Père. » (*Rom.*, VIII, 15.) Il y a un esprit qui produit deux craintes : la crainte servile et la crainte chaste (*Glossa ord. l. Aug. Tract. q. in Ep. S. Joann.*).

Quand, au contraire. l'âme se tourne vers Dieu et lui demeure fidèle par crainte de l'offenser, elle sera animée d'une crainte filiale, parce que les enfants bien nés se gardent bien d'offenser leur père.

L'expression *commencement de la sagesse* peut s'expliquer de deux manières, selon son essence et selon ses effets. Considérée comme une disposition de notre vie selon les raisons divines, la sagesse consiste dans son essence dans les premiers principes de la révélation, c'est-à-dire dans les articles de la foi. Considérée dans ses effets, nous appelons commencement de la sagesse la source de son opération, selon qu'elle est servile ou filiale. La crainte servile est comme un principe extérieur qui dispose à la sagesse, en tant qu'elle fuit le péché par crainte du châtiment et est ainsi une disposition pour l'effet de la sagesse, selon les paroles de l'Ecclésiastique : « *Timor Domini expellit peccatum.* » (*Eccli.*, I.) La crainte filiale ou chaste est le

commencement de la sagesse, comme premier effet de la sagesse. Comme c'est le propre de la sagesse de régler la vie humaine selon les raisons divines, nous devons prendre comme commencement de la sagesse la crainte de Dieu qui doit toujours accompagner l'adoration divine, la soumission entière à la très sainte volonté de Dieu dont nous ne devons cesser de dépendre en toute circonstance.

Pendant que la volonté de pécher peut être unie à la crainte servile, la crainte filiale au contraire, ne peut subsister sans la charité : d'où il suit que seulement la crainte filiale ou chaste est un des sept dons du Saint-Esprit. Car ces dons étant certaines perfections habituelles des facultés de l'âme, il doivent nécessairement être sous l'empire du Saint-Esprit. Or l'Esprit-Saint opère uniquement dans les âmes par le moyen de la grâce sanctifiante; et ne souffre pas qu'on oppose des obstacles à ses opérations : car, par le péché mortel, l'action du Saint-Esprit serait empêchée par la répugnance du mobile au mouvant. « *Ex repugnantia mobilis ad movens impeditur movens.* » La crainte filiale n'oppose aucune résistance à l'Esprit-Saint.

Dans l'énumération des sept dons du Saint-Esprit, la crainte filiale occupe le premier rang en montant et le dernier en descendant (S. Aug., *Lib. de Serm. Dom. in monte*, cap. 4).

Cette crainte filiale croît en proportion de la charité comme l'effet croît en raison directe de la cause. Plus on aime Dieu, plus on craint de l'offenser et de se séparer de lui. La crainte servile, au contraire, diminue à mesure que la charité augmente; car plus on aime Dieu, moins on craint la punition; et l'on n'y pense même pas, quand cet amour pour le Souverain Dieu est si grand, qu'on s'oublie soi-

même. Par l'union avec Dieu, on espère une récompense beaucoup plus ample et l'on craint moins le châtiment.

La crainte filiale accompagnera, en quelque sorte, les élus dans l'éternelle Patrie. Cette crainte chaste, dont l'effet dure éternellement, n'est pas une crainte qui terrifie; mais qui nous retient dans le bien et nous fortifie dans la pratique des vertus, avec la douce espérance de ne jamais perdre la grâce et l'amitié de Dieu. Quand finalement sonnera pour nous l'heure fortunée où nous serons parvenus à notre fin suprême et nous aurons compris la béatitude éternelle et immuable, la crainte des maux ne pourra plus troubler notre bonheur.

Par *crainte chaste ou filiale,* nous entendons cette puissance et cette onction du Saint-Esprit qui agissent avec force et suavité sur notre volonté, de manière que nous craignons d'offenser Dieu. Nous arrivons ainsi à goûter cette tranquillité de la paix, qui est le fruit de la grâce sanctifiante. C'est au ciel que l'âme fidèle arrivera à goûter les suaves effets de cette crainte sainte et filiale : « *Ita fortasse timor in sæculum sæculi dictus est permanens, quo timor, ipse perducit.* » (S. Aug., *De Civit. Dei,* xiv, cap. 9.) Le Pape saint Grégoire explique de la manière suivante les paroles de Job : « Les colonnes du ciel tremblent, et s'épouvantent en sa présence » *Columnæ cœli contremiscunt; et pavent ad nutum ejus* » (Job, xxvii) : Les puissances mêmes du ciel, qui ne cessent de fixer leur esprit sur le Seigneur, tremblent en cette contemplation; mais cet effroi n'est accompagné d'aucune peine : ce n'est pas là le frémissement de la crainte, mais celui de l'admiration : « *Ipsæ virtutes cœlorum, quæ hunc sine cessatione conspiciunt, in ipsa contemplatione contremiscunt; sed idem tremor, ne eis*

pœnalis sit, non timoris est, sed admirationis. » (S. Greg., *Lib.*. 17, *Moral.*)

Nous vous supplions, ô Esprit-Saint, par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie, de nous accorder une crainte filiale et chaste, pour demeurer fidèles dans le service de Dieu, jusqu'à nos moindres obligations.

+ +

TROISIÈME PARTIE

LES FRUITS DU SAINT-ESPRIT

CHAPITRE PREMIER

Premier fruit du Saint-Esprit : La charité.

La charité a été répandue dans dans nos cœurs par le moyen du Saint-Esprit, qui nous a été donné (*Rom.*, v, 5).

Dans sa *Lettre aux Galates*, saint Paul énumère les fruits suivants du Saint-Esprit : la charité, la joie, la paix, la patience, la bienveillance, la bonté, la persévérance, la douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté (*Gal.*, v, 22).

La charité est une sorte d'amitié de l'âme avec Dieu, fondée sur la communication de la béatitude éternelle; or, nous devons cette communication surnaturelle à l'infusion du Saint-Esprit, amour du Père et du Fils, dont la participation en nous est l'amour créé. L'abondance de la charité dont nous sommes enrichis, ne dépend ni de la condition de notre nature, ni de notre capacité naturelle, mais uniquement de la volonté du Saint-Esprit, qui distribue ses

dons selon son bon plaisir : « *Unicuique nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi.* » (*Eph.*, IV, 7.) La disposition même ou la préparation à recevoir la grâce, est une grâce prévenante du Saint-Esprit, qui meut plus ou moins l'esprit humain selon sa volonté : « *Qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine.* » (COL., I, 22.)

En ce monde, nous sommes appelés viateurs, parce que nous nous acheminons vers Dieu, notre fin dernière et béatitude finale. Plus nous nous approcherons de Dieu, d'autant plus grand sera le degré de notre charité. L'Apôtre appelle la charité la *voie* : « *Adhuc excellentiorem viam vobis demonstro.* » (*I Cor.*, XII, 31.) De même que la charité est une opération de Dieu, c'est aussi à lui qu'il appartient de l'augmenter : « *Augebit incrementa frugum justitiæ vestræ.* » (*II Cor.*, IX, 10). En augmentant la charité, le Seigneur fait en sorte qu'elle pénètre toujours plus intimement dans l'âme et que la ressemblance du Saint-Esprit y devienne de plus en plus parfaite. Cette augmentation de la charité est illimitée. Sur ces paroles de l'Apôtre aux Philippiens : « *Ce n'est pas que j'aie déjà reçu* (*ces biens*), *ou que je sois parfait ; mais je poursuis* MA COURSE *pour tâcher d'atteindre où Jésus-Christ m'a destiné en me prenant à son service* » (PHIL., III, 12), la Glose observe : « Aucun fidèle, malgré le progrès qu'il ait fait, ne dise : Cela me suffit. Celui qui tient ce langage quitte son chemin avant le temps. » L'on ne peut fixer une limite à la charité, ni par rapport à l'Esprit-Saint, ni par rapport à celui qui en reçoit le don. La charité étant une certaine participation de l'amour infini, c'est-à-dire du Saint-Esprit, il en résulte que la cause qui la produit est d'une vertu infinie. Quant au sujet de la charité, l'on peut dire qu'à mesure qu'elle augmente, augmente aussi la disposition requise pour son accroissement. Elle

ne pourra néanmoins atteindre son apogée en cette vie; car la charité véritable forme uniquement la félicité des élus : nous n'avons d'autre ressource ici-bas que de la perfectionner de plus en plus jusqu'à l'heure fortunée, où l'âme prise de nostalgie, en cette vallée de larmes et gémissant sous le poids de la faiblesse humaine, soupire vers l'heureux moment où elle pourra s'abreuver au torrent des délices infinies du ciel. C'est au milieu de ses tristesses qu'elle répète avec l'Apôtre : « *Cupio dissolvi et esse cum Christo.* »

Dieu, étant la Bonté infinie et la Beauté suprême, ne pourra jamais être aimé, en dehors de lui, d'une charité infinie : car c'est là seulement un bonheur réservé à Celui qui est la Béatitude éternelle. Quant à nous, l'œuvre de sa bonté, nous pouvons, selon saint Thomas, aimer Dieu de trois manières : 1° Quand notre cœur a uniquement Dieu pour objet; 2° En mettant toute notre application au service du Seigneur et ne cherchant qu'à accomplir fidèlement les devoirs de notre état; 3° Quand nous nous tenons habituellement en la présence de Dieu, ne pensant et ne désirant autre chose que ce qui est conforme à la charité divine. C'est là une perfection de ceux qui, par la grâce sanctifiante, possèdent la charité (S. Th., 2, 2æ, 24).

Les communications du divin amour à une âme peuvent s'élever à un haut degré d'intensité. « L'amour divin, dit saint Denys, produit les extases : ceux qui sont pénétrés de cet amour n'appartiennent plus à eux-mêmes, mais à l'objet de leur amour. » (S. Dionys., *De div. Nom.*, cap. 4.)

La vie de saint Michel-des-Saints nous en offre de magnifiques exemples. Le changement mystique du cœur de ce séraphin d'amour avec le Cœur Sacré de Jésus fut une preuve admirable de l'intime communication dont le

Seigneur daigne favoriser ceux qui l'aiment. « L'extase, nous affirme saint Michel-des-Saints, par sa propre expérience, n'est connue que d'un petit nombre, et ne peut être décrite que par effet d'une lumière spéciale du Saint-Esprit. Seulement une âme enflammée d'un amour céleste peut décrire les effets de cet amour. » (*Petit Traité de l'union avec Dieu*, § 9.)

C'est le propre de la charité de porter l'homme à se donner à Dieu et de s'unir à lui avec une certaine union spirituelle; de n'avoir d'autre volonté que la très sainte volonté de Dieu; de se soumettre à sa sainte Loi; par ce que tout ce qui est contraire aux préceptes divins est contraire à la charité.

Nous pouvons considérer la charité, qui fait de nous un temple du Saint-Esprit, en trois manières : 1° du côté du Saint-Esprit, qui excite l'âme à aimer Dieu; de sorte que cette âme jouit en quelque sorte de l'impeccabilité par vertu du Saint-Esprit, qui opère d'une manière ineffable à son gré; d'où il suit qu'il est impossible que le Saint-Esprit, voulant exciter quelqu'un à l'acte de la charité, celui-ci perde la charité en péchant; parce que le don de la persévérance est énuméré parmi les bienfaits de Dieu, qui fait que ceux qui sont libérés, sont très certainement libérés : « *Quibus certissime liberantur, quicumque liberantur.* » (S. AUG., *In lib. 2 Prædest. Sanct.*) 2° La charité considérée dans sa source, sous l'empire du Saint-Esprit, doit nécessairement opérer ce qui appartient au saint amour; d'où il suit que, comme la chaleur ne peut pas rafraîchir, une âme ainsi favorisée du Saint-Esprit ne peut pas pécher. 3° La charité peut être envisagée par rapport au sujet, qui peut changer sous l'influence du libre arbitre : il s'en suit que l'homme peut perdre la charité.

La charité étant une vertu infuse, dépend de l'action de Dieu qui la répand dans l'âme, de même que la lumière de l'air dépend du soleil; et, de la même manière que l'air cesse d'être illuminé par le soleil, par suite d'un obstacle qu'il recontre, ainsi la charité disparaît de l'âme lorsque le péché mortel met obstacle à son influence, quand l'homme préfère un objet créé à l'amitié divine. Il s'en suit que, si l'homme est éclairé quand il possède Dieu par la charité, il se trouve, au contraire, dans une obscurité immédiate quand il perd la grâce sanctifiante, et cela par suite de la perversité de sa volonté. « *Homo Deo sibi præsente illuminatur, absente autem continuo tenebratur, a quo non locorum intervallis, sed voluntatis aversione disceditur.* » (S. AUG., *Sup. Gen. ad litt.* — S. TH., 2, 2, 24.)

Nous vous demandons, ô Trinité adorable, le premier fruit du Saint-Esprit, le saint Amour. « Celui qui a mes commandements — dit le Seigneur — et qui les observe, m'aime; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père; et moi-même je l'aimerai et je me révèlerai moi-même à lui. » (JOAN., XIV, 21.)

CHAPITRE II

Second fruit du Saint-Esprit : La joie spirituelle.

Le Règne de Dieu ne consiste pas dans le boire et dans le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit (*Rom.*, XIV, 17).

La charité produit en nous *la joie spirituelle*, qui est un effet du Saint-Esprit, comme la charité, selon les paroles de l'Apôtre. « Le règne de Dieu ne consiste pas dans le boire et dans le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit. »

La joie provient de l'amour, soit à cause de la présence de la personne qu'on aime, soit à cause du bonheur dont elle jouit elle-même. C'est là un amour de bienveillance, qui fait que nous nous réjouissons des bonnes conditions où se trouve un ami, bien qu'il soit éloigné de nous. La charité forme l'essence de l'amour, dont le bien est immuable; et parce que Dieu est la bonté même. Quand Dieu est l'objet de notre amour, il opère des effets très nobles dans nos cœurs, selon les paroles de saint Jean : « Dieu est charité, et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui. » (I JOAN., IV, 16.) Il s'en suit que la joie spirituelle que Dieu nous communique a sa source dans la charité.

Dès sa tendre enfance, saint Michel-des-Saints éprouva les délices et les joies du saint amour qui l'inondèrent d'une suavité toute céleste. Il affirmait souvent, dans les transports des divines consolations, qu'il était prêt à mourir mille fois par jour, afin de pouvoir con-

sacrer mille vies au service de son Bien-aimé. L'amour de Dieu formait l'objet de ses pensées et de ses conversations.

Dans une conférence tenue sur l'allégresse en présence de saint Philippe de Néri, ce saint, qui réunissait en lui toutes les vertus unies à une souveraine gaieté, termina la conférence par ces paroles : « L'allégresse chrétienne intérieure est un don de Dieu, dérivé de la bonne conscience, grâce au mépris des choses terrestres uni avec la contemplation des biens célestes. » Un de ses disciples, nommé Valerio, composa un dialogue intitulé *Philippe, ou de l'allégresse chrétienne;* et un autre, Paleotto, voulut prouver que la vieillesse du juste a aussi son charme et sa joie; de sorte qu'en écrivant un livre *sur le bonheur de la vieillesse*, il proposa saint Philippe de Néri comme le plus beau type du vieillard, que l'on pût trouver, saintement joyeux et enjoué.

La joie de la charité est la joie de la sagesse divine, dans laquelle il ne peut y avoir de tristesse, selon la parole de l'Écriture Sainte : « *Non habet amaritudinem conversatio illius.* » (*Sap.*, VIII, 16.)

La charité produit en nous différentes espèces de joie : 1° Une joie principale, qui forme le fond de la charité. Quand nous nous réjouissons du bien infini que le Seigneur renferme en lui-même : cette joie est exempte de tristesse. En effet, le bien infini, objet de notre satisfaction, est une joie très pure qui ne peut être ternie par la tristesse. C'est dans ce sens que l'Apôtre nous invite à une continuelle allégresse : « *Gaudete in Domino semper.* » 2° Il y a une autre joie spirituelle, qui consiste dans la participation au bien divin. Or, cette participation peut être plus ou moins grande : il arrive même quelquefois que le Seigneur, dans ses vues impénétrables, nous enlève ses con-

solations, afin que nous le recherchions avec plus d'avidité, et que, passé le temps de l'épreuve, nous nous réjouissions plus vivement en Dieu, au point de pouvoir nous écrier : *Consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.*

La joie spirituelle produite par la charité peut se vérifier en nous selon les paroles de Jésus à ses disciples : « Je vous ai dit cela, afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit pleine. » (JOAN., XV, 11.)

La plénitude de la joie peut s'entendre de deux manières : 1° de la part de la cause de notre joie, en tant que nous avons un juste motif de nous réjouir. Or uniquement, le Seigneur possède en lui-même la plénitude de la joie, parce qu'ayant une cause infinie, sa joie est aussi infinie dans sa cause, et elle lui appartient nécessairement, pendant que la joie des créatures a ses limites; 2° La plénitude de la joie peut s'appliquer à celui qui la possède. En ce sens, on peut la comparer au désir qui se calme lorsqu'il est satisfait; et elle sera pleine, quand il ne reste plus rien à désirer. Or, pendant que nous demeurons ici-bas, nos désirs ne seront jamais pleinement satisfaits, car nous souhaitons de nous approcher toujours davantage de Dieu par le moyen de la grâce sanctifiante. C'est seulement au Paradis que notre joie sera pleine, parce que tous nos désirs y seront comblés, selon les paroles du Psalmiste : « *Qui replet in bonis desiderium tuum.*» (*Ps.* CII, 5.) Les désirs des Bienheureux seront satisfaits d'une manière ineffable, parce qu'ils obtiendront plus qu'ils n'auraient pu désirer : « *Non enim in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se.* » (*I Cor.*, II, 9.) A ce bonheur inexprimable Notre-Seigneur Jésus-Christ voulut faire allusion lorsqu'il dit qu'une mesure pleine au delà des bords sera réservée aux âmes généreuses (LUC, VI, 38). Cette joie sera

si grande que la créature ne pouvant la contenir, elle entre plutôt dans la gloire que la gloire entre en elle. C'est pour cela que nous lisons en saint Matthieu : « *Intra in gaudium Domini tui.* » (MATTH., XXV, 21.)

Nous vous supplions, ô Très Sainte Trinité, d'avoir pitié de nos tristesses dans cet exil et de nous accorder le don de la joie spirituelle, au milieu de nos tribulations.

CHAPITRE III

Troisième fruit du Saint-Esprit : La paix.

Une grande paix est réservée à ceux qui aiment votre loi (*Ps.* CXVIII, 165).

La perfection de la joie se trouve dans la paix en deux choses : *d'abord* en ce qui concerne le calme au milieu du trouble extérieur : car, on ne peut pas jouir parfaitement de l'objet de son amour, lorsqu'on est troublé dans son bonheur. Si le cœur jouit d'une paix profonde dans la charité divine, rien ne pourra le troubler; parce que tout entier dans le calme, rien ne le soucie; d'où le Psalmiste dit : « *Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum.* » (*Ps.* CXXIII, 165.) Ceux qui trouvent leur bonheur en Dieu ne se laissent pas troubler par les choses extérieures. *En second lieu*, la perfection de la joie consiste dans l'apaisement du désir flottant; car il ne peut y avoir une joie parfaite, quand elle ne peut pas être satisfaite. La paix requiert donc l'accomplissement de ces deux conditions, c'est-à-dire, de ne pas être troublés dans la possession de

notre bonheur et d'être satisfaits dans nos désirs. « Qui donc nous séparera de l'amour du Christ? » (*Rom.*, VIII, 35.)

Par rapport à la paix, il peut y avoir un double motif : 1° par rapport à la concentration des propres appétits; 2° selon l'union du propre appétit avec l'appétit d'autrui. Or, la charité opère la concentration des appétits en Dieu, quand nous l'aimons de tout notre cœur, de manière que nous dirigeons tout vers lui. Elle opère l'union de l'appétit propre avec celui des autres, quand nous aimons le prochain comme nous-mêmes; d'où il suit que l'homme est disposé à accomplir la volonté du prochain, comme sa volonté propre. Les amis ont le même vouloir et le même non vouloir : « *Amicorum est idem velle, et nolle.* » (CICERO, *Tract. de Amicitia.*)

La paix n'est pas possible sans la grâce sanctifiante. Comme la paix consiste dans la tranquillité et dans la concentration de l'appétit et que l'appétit peut être d'un bien véritable ou d'un bien apparent; de même la paix peut être ou véritable ou apparente. Mais la vraie paix ne peut subsister que dans la jouissance d'un bien véritable, parce que tout mal, bien qu'on puisse le considérer comme un bien, sous certains rapports, qui satisfait l'appétit, n'est pas, toutefois, exempt de beaucoup de maux qui troublent et agitent la personne qui en est sujette. La paix véritable ne peut donc exister que pour les bons et pour ce qui concerne le bien. La paix des méchants est une paix apparente et n'est pas véritable, selon les paroles de la Sagesse : « *In magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellant* : Vivant dans une grande confusion causée par l'ignorance du bien, ils donnent le nom de paix à des maux si grands et en si grand nombre. » (*Sap.*, XIV, 22.)

De même que la paix véritable ne peut provenir que du bien, qui peut être parfait ou imparfait, il y a aussi une paix parfaite, qui consiste dans l'entière jouissance du Souverain Dieu, par laquelle tous les appétits se concentrent en pleine harmonie; et c'est dans cette jouissance que se trouve la dernière fin de la créature raisonnable, selon les paroles du Psalmiste : « *Qui posuit fines tuos pacem;* Il a établi la paix jusqu'aux confins de tes États. » (*Ps.* CXLVII, 3.)

La paix imparfaite est celle dont on jouit sur la terre; car bien que le mouvement principal de l'âme repose en Dieu, il y a néanmoins quelques répugnances, qui viennent du dedans et du dehors, qui troublent cette paix (S. TH., 2, 2, 29, 2, 3 et 4).

La paix ne manquera pas de régner lorsque les sens et les appétits sensuels sont retenus sous l'empire de la raison, et que la raison est soumise à Dieu et à sa très sainte loi (S. AUG., *Lib. I de Serm. in monte*, cap. 2 et 3).

La paix est le fruit de la possession de Dieu par le moyen de la grâce sanctifiante,

Quand l'âme, purifiée des passions et détachée de toutes les choses terrestres, s'élève vers les régions supérieures, qui pourra jamais troubler notre paix, si Dieu est avec nous? Quel bien pourra nous suffire, si Dieu ne nous suffit pas? Les pacifiques qui ne troublent pas la paix des autres, ni se laissent troubler dans leur propre paix, mais s'efforcent à la promouvoir partout, sont appelés *enfants de Dieu*, c'est-à-dire disciples, amis, chéris de Dieu, qui est le Dieu de la paix, dont le divin Fils est venu pour apporter la paix aux hommes de bonne volonté. La paix de l'âme victorieuse ici-bas sera consommée dans le repos éternel du Paradis. Prions avec saint Cyprien : « Nous vous supplions,

ô Très Sainte Trinité, de nous accorder une paix abondante, la victoire de toutes les embûches du démon, le triomphe de l'Église, le zèle pour le salut des âmes, la sérénité après les pluies, la lumière après les ténèbres, la tranquillité après les orages et les tempêtes, les précieux secours de votre dilection, les prodiges de votre toute puissante Majesté pour mettre un frein aux blasphèmes des persécuteurs, la pénitence réformatrice des pécheurs et la ferme et stable persévérance des justes. » (S. CYP., *Ep. VII ad clerum*, *Patrol. lat.*, IV, 251.)

CHAPITRE IV

Quatrième fruit du Saint-Esprit : La patience.

La patience doit être parfaite dans ses œuvres (JAC., I, 4).

La patience doit être parfaite dans ses œuvres : elle doit être accompagnée de fermeté, de persévérance, de charité, et de toutes les autres vertus chrétiennes. « La patience, nous dit saint Bonaventure, est la généreuse acceptation des souffrances en vue de la gloire éternelle. Il faut distinguer la patience vertueuse de la patience fictive ou forcée. » (S. BON., Pars. cap. 8.)

La patience peut être considérée comme vertu et comme fruit du Saint-Esprit. En tant que vertu, la patience consiste dans l'habitude de supporter avec paix et résignation les adversités de la vie. Nous appelons fruit du Saint-Esprit

la joie que nous éprouvons dans l'exercice même de la patience : « *Frui est amore inhærere alicui rei propter seipsam.* » (S. AUG., *De Trinit.*, cap. 10 parum a principio.)

Non seulement la patience nous est nécessaire ici-bas pour supporter les adversités, mais elle nous servira aussi d'échelle pour nous élever vers les régions célestes, où il n'y aura plus ni faim, ni soif, ni aucune souffrance. « Les vrais patients, dit saint Augustin, sont ceux qui préfèrent plutôt souffrir les maux que de les causer : *Patientes proprie dicuntur, qui malunt mala non committendo ferre, quam non ferendo committere.* » (S. AUG., *Lib. de Patientia*, cap. 2 et 5.)

Bien que la patience ne soit pas la première des vertus, elle a néanmoins le secret de nous conduire à la perfection par la tolérance des adversités dont proviennent : 1° *la tristesse*, qui est modérée par la patience; 2° *la colère*, qui est calmée par la mansuétude; 3° *la haine*, qui est vaincue par la charité; 4° *l'injustice* contraire à la justice. Saint Grégoire appelle la patience, la source et la gardienne de toutes les vertus (*Hom. 35 in Evang.*), non pas directement et comme leur cause et leur conservation, mais en tant qu'elle en éloigne les conséquences funestes.

La patience est un don de Dieu selon les paroles du Psalmiste : « *Ab ipso patientia mea* : C'est de lui que vient ma patience. » (*Ps.* LXI, 6.) Souffrir patiemment par amour du Souverain Dieu, quand nous pourrions ne pas souffrir en perdant sa grâce, c'est l'effet de la charité. Quand l'Apôtre dit que la *charité est patiente*, il veut signifier que la patience n'est pas possible sans la grâce, selon les paroles qu'il adresse aux Romains : « *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis* : L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit,

qui nous a été donné. » (*Rom.*, v, 5; — S. Th., 2, 2, 136, 1, 2 et 3.)

La patience tire son efficacité de la force (S. Th., 2, 2, 136, 4, c.); parce que la force se manifeste spécialement en ne se laissant pas vaincre par les difficultés : « *Sustinere, id est, immobilis sistere in periculis* : Supporter, c'est se tenir debout et immobile au milieu des dangers. »

Notre divin Maître fit preuve d'une sublime patience par suite de l'ignorance de ses disciples, la pétulance, la dureté et l'amour propre du peuple et l'indifférence et la malice de ses ennemis. L'impatience sera toujours une mauvaise conseillère, car ses fruits sont toujours acerbes et nuisibles. Si nous n'arrivons pas à opérer des miracles à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous pourrons cependant, avec le secours de sa grâce, pratiquer la patience, qui produit des fruits précieux, comme la joie au milieu des épreuves supportées par amour pour Jésus-Christ et le triomphe contre la tristesse.

La patience a de grands avantages, dit saint Bonaventure : 1° Elle rend supportables les peines de la vie. Quand la patience accompagne l'épreuve, elle afflige le corps, tourmente l'esprit et excite les remords; 2° Elle nourrit d'une manière substantielle l'esprit et y produit l'effet d'une saine et bienfaisante nourriture corporelle; 3° Elle forme un grand sujet d'édification d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare. Nous trouvons, en effet, beaucoup de personnes chastes, mortifiées, pauvres, humbles, charitables, recueillies; mais bien peu qui sachent demeurer maîtres d'elles-mêmes au milieu des affronts; 4° Elle purifie des péchés et nous préserve de nouvelles rechutes: 5° Elle augmente l'infusion des vertus et des dons surnaturels : « *Secundum multitudinem dolorum meorum in*

corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam : Vos consolations ont rempli de joie mon âme, à proportion du grand nombre de douleurs qui ont pénétré dans mon cœur. » (*Ps.* XCIII, 19); 6° Elle nous réserve une belle couronne dans le ciel : « Réjouissez-vous en ce jour, dit le divin Maître, et soyez remplis d'allégresse, parce que votre récompense sera grande dans le ciel. » (LUC., VI, 23.) Elle nous unit à Celui qui a porté nos souffrances (S. BONAV. *Gradus et actus pat.*, pars IV, cap. 8.)

« Du haut du Ciel, le Seigneur nous regarde, nous dit le bienheureux Jean-Baptiste de la Conception, pour voir si nous sommes dignes de lui dans le combat, et si nous supportons avec patience les adversités jusqu'à la fin. Notre âme devrait être transportée de joie à la pensée de pouvoir souffrir pour un Dieu si bon et si puissant qui peut apaiser les plus violentes tempêtes. Cette même main qui se complaît parfois de nous éprouver, est cependant toujours prête à soulager et à guérir nos blessures, à nous consoler dans nos peines et à nous offrir la couronne de la victoire. » (*Œuvres du B. J.-B. de la Conception;* tome I, ch. 17.) Au milieu de ses souffrances et de ses afflictions, la vénérable Angèle-Marie de la Conception avait l'habitude de dire : « *Sit nomen Domini benedictum.* »

Nous vous supplions, ô Jésus, au nom de vos larmes et de vos souffrances, de nous accorder la grâce de porter notre croix non seulement avec patience et résignation, mais avec une crainte filiale et une joie intense, pour votre amour.

CHAPITRE V

Cinquième fruit de l'Esprit-Saint : La longanimité.

Méprisez-vous les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité? (*Rom.*, II, 4).

D'après Origène, il y a une différence entre la *longanimité* et la patience, parce qu'on dit de ceux qui pèchent plutôt par fragilité humaine que par malice, qu'ils sont supportés avec longanimité, pendant qu'on dit, au contraire, de ceux qui se glorifient sans pudeur de leurs forfaits, qu'ils sont tolérés avec patience (*Orig.*, Lib. 2, cap. 2).

De même qu'on appelle magnanimité l'action par laquelle une personne est disposée à entreprendre quelque chose de grand, de même on appelle longanimité cette disposition d'âme qui nous fait tendre vers une chose qui ne pourra s'accomplir qu'à la longue. La magnanimité se rapporte plutôt à l'espérance qui tend vers le bien, qu'à l'audace, la crainte, la tristesse qui concernent le mal. C'est ainsi que la longanimité a plus de ressemblance avec la magnanimité qu'avec la patience. La longanimité peut cependant convenir à la patience de deux manières : 1° parce que la patience, non moins que la force, supporte quelques maux en vue du bien; et si ce bien n'est pas éloigné, on supporte le mal plus facilement; mais si ce bien est encore très éloigné et qu'il est nécessaire de supporter les maux actuellement, la chose est plus difficile; 2° Le fait même que le bien attendu est différé, est cause de tristesse selon les paroles des Proverbes : « *Spes, quæ differtur, affligit animam* : L'espérance différée afflige l'âme. » (*Prov.* XIII, 12.) En

supportant ces afflictions, il peut y avoir patience, comme en supportant toute autre tristesse. C'est ainsi que, comme on fait preuve de longanimité quand on souffre la tristesse dont est accompagné le mal et la dilation du bien espéré, de même la constance nous fait supporter les difficultés continuelles qui contrecarrent la pratique des bonnes œuvres. La longanimité, non moins que la constance, forme les éléments de la patience. Cicéron définit la patience, « la longue et volontaire souffrance avec laquelle on endure des choses pénibles et difficiles pour une cause honnête et utile : « *Patientia est honestatis ac utilitatis causa, voluntaria ac diuturna perpessio rerum arduarum ac difficilium.* » (TULL., Lib. 2, *de Iv.*) La parole *pénible* fait allusion à la constance dans le bien; la parole *difficile* se rapporte à la grandeur du mal que la patience souffre; et lorsqu'il ajoute *longue*, il fait allusion à la longanimité.

Si on aime Dieu sincèrement, les plus grandes difficultés n'arrivent pas à ébranler notre patience, bien qu'on n'en recueille aucun fruit apparent. Nous devons imiter en cela la longanimité du Seigneur en supportant ceux qui pèchent par orgueil. Saint Jacques nous exhorte à la longanimité par les paroles suivantes : « Persévérez donc dans la patience, mes frères, jusqu'à l'avènement du Seigneur : vous voyez que le laboureur, dans l'espérance de recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment *que Dieu envoie* les pluies de la première et de l'arrière-saison. Soyez ainsi patients, et affermissez vos cœurs; car l'avènement du Seigneur est proche. » (JAC., V, 7-9.)

De même que la longanimité se distingue de la patience avec laquelle nous supportons les difficultés continuelles, malgré le retard du bien espéré, il nous faut renouveler chaque jour la bonne intention de porter la croix que le

Seigneur nous envoie. « A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je le suis au monde. » (*Gal.*, VI, 14.)

Par le moyen de la Croix de Jésus-Christ, qui a supporté tant de contradictions avec une longanimité incomparable de la part de ses ennemis les plus acharnés, nous avons été délivrés de la mort éternelle pour renaître à une vie nouvelle. Le Seigneur termina sa mission de Rédempteur au milieu des plus cruelles souffrances, sans goûter de consolation. Ce fut uniquement l'espérance d'un bien très éloigné, puisque les fruits de la Rédemption devaient mûrir à travers les siècles, au milieu de difficultés sans cesse renaissantes, qui soutint le Seigneur dans ses opprobres et dans sa mort en croix. « Il nous faut, dit l'abbé Guerrici, lutter et mourir sous l'étendard de la croix, si nous voulons être les vrais disciples de Notre-Seigneur. Ce serait un déshonneur, que dis-je? une hypocrisie, si nous nous contentions de porter la croix sur la poitrine, sans vouloir la porter effectivement à l'exemple du divin Sauveur. Comment un soldat oserait-il se parer du signe d'honneur de son roi, s'il ne se montrait pas disposé à en exécuter les ordres? C'est en vain que nous voudrions nous glorifier de la croix, qui, au jour du Jugement dernier, apparaîtra dans les nues, si nous ne l'aurons pas portée chaque jour selon la volonté de Jésus et à sa suite; car le Tau mystérieux qui protégera les justes ne sera pas placé sur leurs fronts à l'arbitre des hommes, mais uniquement selon la volonté du Seigneur et sa miséricorde. » (GUERRICI, *Serm.* 3 *in Dom. Palm.*)

Saint Bonaventure fait consister le troisième degré de la patience dans l'allégresse au sein des tribulations à

l'exemple de saint Paul, qui disait : « Je sens de la satisfaction dans les faiblesses, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les afflictions pressantes, afin que la puissance de Jésus-Christ habite en moi. » (*II Cor.*, XII, 10.) Et Moïse : Ils suceront comme le lait les richesses de la mer; et *ils découvriront* les trésors cachés dans le sable (*Deut.*, XXXIII, 19). Saint Bonaventure dit que ces paroles s'appliquent à ceux qui, dans les plus grandes tribulations s'abreuvent avec délices du lait des divines consolations et dont les épreuves se changent en précieux mérites pour le ciel.

Nous vous prions, ô divin Rédempteur Jésus, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, que vous avez associée à vos souffrances, de nous accorder les forces nécessaires pour supporter avec longanimité toutes les adversités pour votre amour.

CHAPITRE VI

Sixième fruit du Saint-Esprit : La douceur.

Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur (MATTH., XI, 29).

La *douceur* est une vertu, qui modère la colère qui pousse à la vengeance.

La Sainte Écriture recommande beaucoup la douceur : « *In mansuetudine suscipite insitum Verbum* : Recevez avec douceur la parole qui a été entée en vous. » (JAC., I, 21.) « *Esto mansuetus ad audiendum verbum* : Écoutez avec douceur ce qu'on vous dit. » (*Eccli.*, V, 13.)

Saint Denys attribue à la mansuétude de Moïse d'avoir été favorisé de l'apparition du Seigneur (*Ep.* 8 *ad Demophilum*). L'*Ecclésiastique* nous apprend que la douceur n'est pas seulement agréable au Seigneur, mais encore aux hommes : « *Beneplacitum est Deo fides, et mansuetudo.* » (Eccli, i, 35.) « *Fili, in mansuetudine opera tua perfice, et super hominum gloriam diligeris.* » (Eccli. iii, 19.) — « Ce qui est agréable à Dieu, c'est la foi et la douceur. » — « Mon fils, accomplissez vos œuvres avec douceur; et vous vous attirerez non seulement l'estime, mais aussi l'amour des hommes. »

La douceur est un sacrifice de la patience et de la longanimité, une modération de la colère qui nous laisse maîtres de nous-mêmes dans nos paroles et dans nos actions. Cette vertu triomphe de l'agitation, tempère le jugement et met un frein à la langue. Cette vertu est d'une haute importance dans la vie pratique. « Si, par votre douceur, nous dit saint Basile, vous avez acquis la stabilité et la fermeté de votre volonté, de manière à être prêts à toutes les bonnes œuvres, venez et remerciez-en le Seigneur avec moi. » (S. Basil., *Hom. in Ps.* 33.) « Gare aux ivrognes, je ne parle pas de ceux qui sentent l'effet du vin. J'entends la colère, qui est une ébriété de l'esprit, qui le trouble et le confond. Représentez-vous un homme en colère et regardez comme il se met en fureur, comme s'il se trouvait sous l'empire du vin. Il n'est pas maître de lui-même; il ne connaît ni soi-même ni les autres, et comme s'il était offusqué par le ténèbres, il se jette sur tout le monde, offense et insulte et ne sait pas ce qu'il dit. Il n'y a pas moyen de le calmer : il insulte, il bat, il menace, il hurle, il n'a nul égard. Mettez-vous en garde contre cette ivresse, mais également de celle qui est l'effet du vin. » (S. Basil., *Hom. I de jejun.*)

« Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. » (MATTH., V, 4.) Par le moyen d'un prudent silence, la douceur a le secret de bannir les querelles et les disputes, de dissiper les premiers mouvements de la colère et de la vengeance et d'épargner ainsi beaucoup d'amertumes, de chagrins et d'agitations. La douceur est une excellente conseillère.

« A l'imminence d'un moment pénible, conseille Saint Bonaventure, il faut envisager l'épreuve comme une purification du péché, un préservatif contre les rechutes et un exercice de vertu. Durant la tempête, il convient de courber la tête en se soumettant à la volonté de Dieu, qui a tout disposé à cet effet et qui a déjà veillé à ce que nous sentions moins l'aiguillon de la douleur. Si nous sommes affligés à cause de l'insuccès d'une chose désirée ou espérée, il faut nous rappeler que beaucoup d'événements, propices de leur nature, n'ont pas eu un plus heureux résultat, et cependant nous sommes demeurés calmes. De même que l'homme ne peut pas se promettre un bien qui n'est pas à sa disposition, ainsi il ne doit pas se contrister si ce bien ne se vérifie pas. »

« Après que la tempête a sévi, nous nous réjouissons d'avoir échappé au naufrage et d'avoir atteint le port après une traversée dangereuse. Nous nous mettons bien en garde de nous indigner contre l'auteur des difficultés éprouvées ou de nourrir des pensées de vengeance contre lui. Avons-nous mérité un si rigoureux châtiment de la part des hommes, il peut se faire que nous l'avons encore mérité davantage devant Dieu; et nous considérerons alors que l'auteur de notre affliction a été l'instrument de la justice divine. Le prophète Isaïe appelle Assuérus *la verge de la colère de Dieu*, parce que le Seigneur se servit de son

bras pour châtier Israël coupable : « *Virga furoris mei et baculus ipse est, in manu eorum indignatio mea.* » (Is., x, 5. S. Bonav., *Praxis mortif. passionum*, pars iii, cap. 4).

« Ceux qui sont doux, dit saint Augustin, cèdent aux méchants et ne leur opposent pas de résistance, mais triomphent du mal par le bien. » (S. Aug., *Lib. I, De Serm. Dei in monte*, cap. 2.) La mansuétude éloigne la colère et la vengeance. Elle est la fleur et le parfum de la charité. Le divin Rédempteur présente cette fleur si belle à notre admiration, et nous invite à imiter sa douceur incomparable. Beaucoup de saints l'ont pratiquée à l'exemple du divin Maître, spécialement saint Vincent de Paul et saint François de Sales. L'un et l'autre s'efforcèrent à modérer leur caractère; ils y réussirent amplement, avec la grâce de Dieu. La douceur est la vertu opposée au vice capital de la colère, et a été préconisée, comme toutes les autres vertus, par Notre-Seigneur dans le Sermon de la montagne, comme le fruit de l'abnégation et la source de grands biens. Notre divin Maître pratiqua la douceur et l'humilité durant tout le cours de sa vie et dans sa Passion et dans sa mort; et lorsqu'il prit en main les verges pour chasser les profanateurs du Temple, il fut animé en cela par le zèle qui le dévorait pour la gloire de son Père. C'est ainsi qu'il nous est permis de reprocher avec un zèle tout apostolique l'hypocrisie des Pharisiens de tous les temps.

Tous les saints ont cultivé avec soin l'humilité. Saint Vincent de Paul, après avoir reçu un siège sur la tête par une dame qui prétendait que son fils fût admis à l'épiscopat dans le conseil royal auquel le saint prit part, se contenta de dire : « Qu'il est grand l'amour maternel dans le cœur de cette femme ! » Sainte Thérèse reçut elle aussi avec douceur une offense en public par une femme et fut

jetée par une autre dans la boue, en traversant un ruisseau.

Un jour le Seigneur dit à la bienheureuse Anna-Maria Taïgi : « Mon Cœur se complaît dans l'humilité. Je donne de grandes grâces aux humbles et j'humilie les orgueilleux jusqu'au centre de la terre ». Dans une autre circonstance, elle reçut du divin Maître cette leçon d'humilité : « Malgré le désir qu'a une âme de m'aimer, si elle n'entre pas dans la voie de l'humilité, elle sera toujours défaillante au risque de tomber, et ne parviendra jamais à mon amour. L'homme a le cœur couvert de poussière : l'amour-propre, qui voile les yeux de son âme, est préjudiciable à toutes ses actions. L'homme est rempli d'orgueil et je n'ai rien de commun avec les orgueilleux. Les humbles seulement me plaisent, et c'est à eux seuls que je prodigue les trésors de mes grâces. Celui qui jouit de mes délices, doit mépriser le monde et aimer à en être méprisé, comme je le fus moi-même. Je repose volontiers et prends ma demeure dans les âmes humbles et remplies de simplicité : plus elles sont humiliées et méprisées, plus elles me plaisent. Mais ces faux savants dont la tête est remplie de vaine fumée, je me plais à les confondre et à les humilier, et tu sais bien où ils aboutiront finalement. Ce sera là que terminera leur fausse sagesse et leur orgueil, ô ma fille ! J'exalte ceux qui s'humilient. Ceux-là sont dignes de mon royaume, et à ceux-là je révélerai mes secrets. Aime donc le mépris, le vrai fondement de la vertu. Quiconque aura le don de souffrir avec patience et avec un vrai zèle le mépris du monde, sera mon véritable enfant et mon disciple. » (Mons. SALOTTI, *La Beata Anna Maria Taigi.*)

Nous vous supplions, ô Esprit Consolateur, de nous accorder le don si précieux de la douceur évangélique.

CHAPITRE VII

Septième fruit du Saint-Esprit : La foi.

Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu (*Heb.*, XI, 6).

La foi considérée comme don du Saint-Esprit, produit une certaine satisfaction en nous, à cause de la certitude que nous avons que le Seigneur ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Il n'y a pas de certitude comparable à celle que nous donne la foi : parce qu'en croyant, nous avons foi en la parole de Dieu. L'Apôtre exalta cette foi vive quand il écrivit : « C'est pourquoi nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant (ainsi qu'elle l'est véritablement) la parole de Dieu qui agit en vous qui êtes fidèles : *Cum accepistis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed* (*sicut est vere*) *verbum Dei.* » (*I Thess.*, II, 13.)

La certitude peut être considérée par rapport au fondement sur lequel elle s'appuie, et c'est ainsi que nous disons qu'en nous appuyant sur Dieu même, la Vérité suprême, la foi est plus certaine que la sagesse, la science et l'intelligence, car, pendant que ces trois dons s'appuient sur l'intelligence humaine, la foi prend sa racine dans l'intelligence divine (S. TH., 2, 2æ, 4, 8, c.).

L'objet formel de la foi est la vérité première, comme cela est manifesté dans les Saintes Écritures et dans la doctrine des Pères et de l'Église. Quiconque n'adhère pas, comme à une règle infaillible et divine à la doctrine de l'Église, qui

procède de la vérité première manifestée dans les Saintes Écritures, n'a pas la vertu de la foi. Celui qui y adhère, comme à une règle infaillible, ne manque pas de croire également à tout ce que l'Église enseigne. Si, au contraire, il n'acceptait de l'Église que l'une ou l'autre vérité, il se laisserait guider uniquement par sa propre volonté, et devrait être considéré comme un hérétique (S. Th., 2-2^{æ}, 5, 3, c.).

L'Église a formulé dans le *Credo* les articles de la foi catholique avec un ordre admirable et une précision digne de son magistère infaillible. Tout ce qui conduit à la vie éternelle et tout ce dont nous jouirons dans l'éternité sont des choses appartenant à la foi. Deux choses nous sont proposées comme articles de la foi : le secret de la Divinité dont la vision nous rend bienheureux et le mystère de l'Humanité, mystère par lequel nous avons part à la gloire des enfants de Dieu : « *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te Deum verum, et quem misisti Jesum Christum* : C'est là la vie éternelle, qu'ils vous connaissent, comme le vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » La première distinction que nous devons faire sur les obligations de notre foi, est celle-ci : Quelques-unes appartiennent à la Majesté divine; les autres, au mystère de l'Humanité du Christ, mystère que saint Paul appelle *pietatis sacramentum* (*I Tim.*, III, 16). C'est, en effet, quelque chose de grand que ce mystère d'amour, qui est que Dieu s'est fait voir dans la chair dont il s'est revêtu.

Trois choses nous sont proposées dans ce qui a rapport à la Majesté divine : 1° L'Unité de la Divinité selon le premier article; 2° la Trinité des Personnes, dont il est question dans trois articles; 3° les œuvres qui sont propres à la Divinité : desquelles la première appartient à la création;

la seconde à la grâce dans un article qui a pour objet la sanctification humaine; la troisième à la gloire. Dans un autre article, on nous propose de croire à la résurrection de la chair et à la vie éternelle; de sorte que nous avons sept articles qui appartiennent à la Divinité.

Nous avons également sept articles par rapport à l'Humanité de Jésus-Christ : le premier, nous propose pour objet l'Incarnation, le second, sa Naissance de la Bienheureuse Vierge Marie; le troisième, sa Passion, sa Mort et sa Sépulture; le quatrième, sa descente dans les enfers; le cinquième, sa Résurrection; le sixième, son Ascension, et le septième sa venue en qualité de Juge Suprême. Nous avons ainsi quatorze articles proposés à notre foi (S. TH., 2, 2æ, 1, 8, c.). La Sainte Église en nous proposant le Symbole de la foi, nous a épargné une étude approfondie de la Sainte-Écriture et un travail pour lequel tous n'ont pas l'aptitude nécessaire, surtout à cause du travail, des affaires et des occupations.

Quand nous disons : Je crois à la Saint Église catholique, c'est comme si nous disions : je crois au Saint-Esprit, qui sanctifie l'Église, qui ne peut se tromper parce qu'elle est gouvernée par le Saint-Esprit, l'Esprit de vérité promis par Jésus à ses Apôtres quand il leur dit : « Lorsque l'Esprit de vérité viendra, il vous enseignera toute vérité. » (JOAN., XVI, 13.)

CHAPITRE VIII

Huitième fruit du Saint-Esprit : La modestie.

Votre modestie soit connue de tous les hommes (*Phil.*, IV, 5).

La modestie a pour objet de modérer l'homme dans son extérieur, en lui prescrivant la manière de se comporter en public. La modestie embrasse les règles de la politesse chrétienne, qui forme l'ornement de la charité. Il convient de modérer ordinairement quatre choses en nous : 1° L'empressement qui nous porte à quelque action excellente, qu'il nous faut modérer par l'humilité; 2° Les désirs qui se rapportent à l'acquisition des connaissances que nous devons modérer par l'étude approfondie, ennemie de la vaine curiosité; 3° Ce qui a rapport aux exercices corporels, de manière que tout ce que nous faisons soit par devoir, soit avec agrément, se fasse d'une manière digne et honnête; 4° Les choses qui ont rapport à la tenue extérieure, comme les vêtements et l'attitude du corps.

Saint Basile entend par modestie la modération de tous les mouvements soit de l'âme, soit du corps. « Non seulement la fureur ou la colère, mais encore la concupiscence, la crainte et l'envie, sont propres à troubler la force et la perspicacité de l'âme. Et comme les yeux troubles n'arrivent pas à distinguer exactement les objets visibles, de même un cœur agité ne peut pas bien pénétrer la connaissance de la vérité. Il est donc nécessaire d'éviter tout ce qui peut occasionner de l'agitation et veiller avec soin à ce que ni par les yeux, ni par les oreilles, ni par les sens, des pensées étrangères puissent entrer dans l'âme ». (S. BASIL., *in Ps.* 33.)

Le bienheureux Jourdan de Saxe, en décrivant la figure morale de saint Dominique, met en relief la joie habituelle, la constance de l'âme compatissante, la prière continuelle, l'ascendant sur son entourage, la simplicité franche, l'apostolat intense. Quelle belle et précieuse perle que la modestie, qui brille sur le visage du jeune homme et se manifeste dans sa vie ! « Dans les vieillards, dit saint Ambroise, l'on admire la gravité, dans les jeunes gens l'allégresse, et dans les adolescents la modestie. » (S. AMB., *De off.*) Ce saint docteur décrivit d'une manière délicate la sublime modestie de la Sainte Vierge dans le regard, les paroles et les actions; parce qu'elle savait unir à une singulière retenue l'amabilité la plus suave. Saint Vincent de Paul avait choisi le divin Rédempteur comme un modèle vivant de toutes les vertus. « Avant de parler et d'agir, disait-il souvent, demandons-nous comment aurait parlé ou agi Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Les vénérables maîtres des novices, au temps de la Réforme de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité, attachaient une grande importance à la modestie des yeux. « La suavité des manières de saint Bernard adoucissait l'austérité de l'observance régulière et sa sainteté était la gardienne de son autorité : il paraissait être un ange au milieu des hommes. Une grâce particulière se réfléchissait sur son visage; et cette grâce était plus spirituelle que corporelle, plus céleste que terrestre : une pureté angélique, une aimable simplicité reluisaient dans ses yeux. » (*Vita prima S. Bern. Gaufridi*, Lib. 3.)

La modestie extérieure est l'indice d'une âme chrétienne, maîtresse d'elle-même. Il convient donc qu'un religieux fasse en sorte que tout en lui, ses regards, sa démarche, ses actions dénotent un serviteur de Dieu grave et uni à

Dieu. « Il nous faut agir en toutes choses, nous dit saint Paul, comme de fidèles ministres de Dieu. : *In omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros.* » (*II Cor.*, VI, 4.)

Saint Bonaventure nous suggère trois conditions pour parvenir à la perfection de la modestie religieuse. « Il faut régler les mouvements des membres du corps, afin que l'un n'empiette pas sur les fonctions de l'autre et que tous deux ensemble ne concourent pas à l'exécution du même acte. En voici un exemple. Si la bouche parle, la tête ne doit pas s'agiter, la main gesticuler, et ainsi de suite. Quand un membre agit, les autres doivent rester tranquilles; si l'aide d'un second devient nécessaire, l'on peut s'en servir, mais avec réserve. »

« La seconde règle consiste dans la modération des mouvements des membres du corps. Le regard ne doit pas être fixe, la bouche doit parler sans gesticulations, la tête ne doit pas s'agiter, et il faut éviter de froncer les sourcils. En riant, il ne faut pas montrer les dents; le pas ne doit pas être saccadé. Il ne faut ni agiter les bras en marchant, ni hausser les épaules. En s'asseyant il faut éviter d'allonger brusquement les pieds et de croiser les jambes. Un religieux sage et discret évitera tous ces excès.

« En un mot, la démarche, les mouvements, le maintien des religieux doit être grave, humble et affable. Cette triple qualité en forme l'ornement. » (S. BONAV., *Regulæ com. modestiæ*, cap. VII.)

L'observance qui régnait dans le monastère de saint Bernard à Clairvaux fit une telle impression sur le Souverain Pontife et sur les évêques qui l'accompagnaient, que tous furent émus jusqu'aux larmes. Tous admiraient la rigoureuse discipline de la communauté; car, malgré la réception solennelle du Pape, tous les religieux avaient les

yeux baissés avec une singulière modestie; et pendant qu'ils étaient l'objet de l'admiration universelle, eux-mêmes ne s'en aperçurent même pas (*Vita S. Bern.*, *ut sup.*, Lib. 2).

O Esprit divin, accordez-nous une angélique modestie qui nous maintienne dans nos devoirs à l'édification du prochain.

CHAPITRE IX

Neuvième fruit du Saint-Esprit : La continence.

> *Ce sont des vierges par effet d'une pieuse continence* (S. Aug., *In lib. de Virg.*, cap. II).

La parole *continence* demande une certaine retenue par laquelle nous faisons violence à la nature poussée au mal, pour ne pas être victimes des passions. La continence est le fruit de la mortification des sens. Malgré la violence des passions nous en serons victorieux en nous laissant guider par la raison soutenue par la foi. En expliquant ces paroles du divin Maître : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite », le bienheureux Jean-Baptiste de la Conception dit : « Il faut faire silence à soi-même, résister à l'impétuosité des passions et surmonter toutes les difficultés qui s'opposent à notre salut éternel. » (*Œuvres*, Exh. 12.)

Par le moyen de la continence l'homme s'abstient de tout plaisir charnel : la continence est une compagne inséparable de la chasteté : car elle aussi est énumérée parmi les fruits du Saint-Esprit. La virginité est la continence parfaite, pendant que le veuvage en est la secondaire. En par-

lant de la virginité, saint Augustin s'exprime en cette manière : « Nous ne louons pas dans les vierges leur état virginal, mais ce que nous admirons en elles, c'est de s'être consacrées à Dieu, et d'être vierges par le moyen d'une pieuse continence. » (S. Aug., *Lib. de Virg.*, cap. xi).

Seulement l'homme qui se laisse guider par la droite raison peut être appelé continent; or les concupiscences déréglées s'opposent à la rectitude de la raison. Celui-là donc est vraiment et proprement continent qui demeure dans les limites de la raison et s'abstient de toute concupiscence volontaire.

Saint Bonaventure fait consister le premier degré de la chasteté dans l'abstinence de toute action charnelle avec la résolution de persévérer durant la vie dans cet état sans se permettre le moindre consentement à tout mouvement déshonnête. Ce degré ne nous dispense pas cependant d'être exposés aux difficultés de la lutte et à l'incertitude de la victoire. Avec le secours de la grâce divine, notre volonté doit lutter contre quatre ennemis : la révolte de la chair, l'inclination de la nature, les attraits du monde, et le démon. Voilà donc quatre conjurés contre un seul; celui qui est animé néanmoins de bonne volonté doit mettre sa confiance en Dieu et s'appuyer fortement sur la parole de Celui qui a dit : « Vous aurez des tribulations dans le monde; mais ayez confiance : j'ai vaincu le monde. » (Joan., xvi, 33.)

La pratique de ce degré est la suivante : « 1° Renoncer absolument à toute amitié particulière et sensuelle, quel qu'en soit le prétexte : Les personnes spirituelles, qui ont promis à Dieu une continence perpétuelle doivent s'en mettre en garde et l'arracher de leur cœur; leur diligence en cette manière doit être d'autant plus grande en tant qu'une tache noire sur une étoffe blanche est beaucoup

plus regrettable que sur une étoffe grossière. La propension à cette amitié se cache souvent sous les dehors de la spiritualité, comme l'ivraie se mêle au bon grain. Pour prémunir les âmes religieuses, surtout la jeunesse, contre ce poison, nous allons indiquer ce qui distingue l'amitié particulière de l'attachement spirituel.

« L'attachement spirituel se montre dans les entretiens instructifs et édifiants, et est ennemi des paroles inutiles et vaines. L'amour naturel touche à peine les sujets spirituels et perd un temps précieux en des conversations vaines; il parle souvent de l'affection réciproque. Les jours, les heures ne suffisent pas pour traiter de cette matière; on y retourne toutes les fois que l'occasion s'en présente.

« En second lieu cette affection désordonnée se manifeste dans la légèreté des gestes et du maintien. L'attachement spirituel est réservé; il conserve la même attitude, soit en public, soit en particulier; il ne recherche pas les lieux écartés et ne les fuit pas; s'il aime la solitude, c'est uniquement pour rentrer en soi-même et pour s'entretenir avec Dieu.

« En troisième lieu, l'amitié particulière se révèle par une agitation du cœur qui se fait jour quand l'un est séparé de l'autre; l'on se demande où se trouve la personne aimée, ce qu'elle fait, comment elle va, quand elle reviendra. L'attachement spirituel ne connaît pas cette agitation; il se repose en Dieu, prie pour son ami, se réjouit de son bien-être, prend part à ses peines, comme la charité le requiert, mais il ne se trouble jamais.

« En quatrième lieu, pour ce qui concerne l'amitié particulière, le mécontentement a lieu quand on s'aperçoit que la personne qu'on aime en aime une autre, la salue avec complaisance, lui offre quelque présent; l'on craint que ce

troisième occupe la première place dans le cœur; de là un nouveau motif de chagrin. La personne unie à Dieu ne connaît pas ces inquiétudes; elle veut que tout le monde s'aime également : elle y trouve son bonheur, parce que la charité n'exclut personne.

« En cinquième lieu, la colère et le trouble sont le partage de ceux qui se laissent guider par l'amitié particulière. Cet attachement déréglé passe souvent les limites des témoignages d'affection; il tombe bien souvent dans les excès contraires. Cela arrive quand l'un se croit offensé par l'autre, sans en avoir reçu la satisfaction à laquelle il suppose avoir droit. Plus cet attachement est tendre, plus il est susceptible. C'est de là que proviennent les altercations, les reproches au sujet des services rendus, les haines, les protestations de ne plus vouloir se rencontrer, les affirmations d'une rupture éternelle; viennent ensuite les calomnies, les médisances, la violation des secrets, etc. L'attachement spirituel au contraire est calme, bienveillant, indulgent pour les défauts et les faiblesses d'autrui : on avertit avec douceur ceux qui se sont laissés surprendre par quelque défaut.

« En *sixième lieu*, l'amitié particulière se fait voir par les petits dons, les lettres affectueuses, etc. Un attachement honnête ne se permet pas une telle manière de procéder. Les prières, les avis charitables, les paroles d'édification, les services rendus à propos, ce sont là les aliments dont se nourrit l'attachement spirituel.

« En *septième lieu*, l'amitiépar ticulière porte avec soi de se dissimuler réciproquement les défauts. L'on aime dans son ami jusque ses imperfections, au point qu'on les encourage même et qu'on excuse ses vices; on s'irrite contre ceux qui osent les reprendre pour les en corriger. L'attachement

vertueux, au contraire, voit avec peine tout ce qui est vicieux, et cherche à combattre les défauts de ceux qu'il aime. Un père voit avec plus de peine une déformité sur le visage de son enfant, que sur celui d'un étranger. Le Seigneur a une aversion plus prononcée pour les péchés de ses amis et les punit plus sévèrement. Plus il aime, plus il châtie avec sévérité. » (S. BONAV., *Gradus et actus cast.*, Pars IV, cap. 4).

La continence est une chose excellente, mais qui demande de grands efforts. Malgré la violence des tentations, la personne continente prend la résolution de ne pas y consentir, suivant en cela le parti de la raison.

Nous devons nous mettre en garde contre la chair, qui est ennemie de l'esprit, et nous rappeler qu'il convient d'agir à son égard avec une grande circonspection comme avec un adversaire, qui nous suit pas à pas, et qu'il nous faut nourrir. Il nous faut ensuite lutter contre le monde (*sæculum nequam*). Cet ennemi se sert de nos cinq sens pour nous frapper à mort. Que de personnes ont perdu leur âme, pour n'avoir pas veillé sur leurs yeux dans les occasions dangereuses ! « *Oculus meus depredatus est animam meam.* » (*Thren.* III, 51.) « *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei ; quia non custodierunt legem tuam.* » (*Ps.* CXVIII, 136.) — « Bouchez-vous les oreilles avec des épines », dit l'*Ecclésiastique* (*Eccli.*, XXVIII, 28). Nous devons même veiller sur l'odorat, qui peut être une occasion de péché, comme nous l'apprennent les cérémonies de l'Extrême-Onction. Le tact également doit rester sous l'empire de la raison, afin qu'il ne nous soit pas préjudiciable. Nos pas doivent être guidés sur les sentiers de la vertu et de la perfection : « *Gressus meos dirige secundum eloquium tuum : et non dominetur mei omnis injustitia.* » (*Ps.* CXVIII.)

Nous devons finalement combattre l'esprit du mal; car « nous avons à combattre, non contre *des hommes de chair et de sang*, mais contre les principautés et les puissances *infernales*, contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air. » (*Eph.*, VI, 12.)

En vue de tant d'ennemis conjurés contre nous, nous devons résister avec tous les moyens laissés à notre disposition, et ne pas oublier que le royaume des cieux s'acquiert par la force et que ceux qui se font violence l'emportent (MATTH., XI, 12). Les plus grandes tentations cependant ne pourront jamais souiller notre âme, si nous n'y apportons pas un plein consentement. Un consentement imparfait serait matière de péché véniel.

Veillons particulièrement sur notre cœur. Du cœur procède non seulement la vie, mais aussi la mort. Comme à propos de la sensualité, nous devons nous appuyer sur ce double principe : 1° Ne pas tenir pour péché, ce qui ne l'est pas par manque de discernement ou de volonté; 2° Résister énergiquement, avec le secours divin, à tout ce qui est péché, et à tout ce qui peut y conduire. Il ne dépendra pas certainement de nous d'être ou de ne pas être tentés, mais nous pouvons faire en sorte de ne pas y donner occasion, en évitant de rendre la tentation dangereuse par suite de notre négligence.

Nous vous supplions, ô Très Sainte Trinité, par l'intercession de la Vierge Immaculée, d'être toujours victorieux au milieu de la guerre cruelle que nous font le monde, la chair et le démon.

CHAPITRE X

Dixième fruit du Saint-Esprit : La chasteté.

Ils suivent l'Agneau partout où il va (*Apoc.*, XIV, 4).

« La virginité est la continence, par laquelle la chair est offerte, consacrée et conservée par le Créateur de l'âme et du corps. » (S. AUG., *In lib. de Virg.*, cap. 8.)

Le nom de virginité a une étymologie gracieuse : il vient de viridité, d'un état de fraîcheur protégée contre l'excès de la chaleur. En effet, la virginité a conservé sa beauté parce qu'elle n'a pas subi la contagion de la concupiscence, en renonçant volontairement à ses plaisirs. L'âme virginale renonce aux satisfactions de la chair pour pouvoir se consacrer plus librement à la contemplation de la vérité : « Une femme qui n'est pas mariée, et une vierge s'occupe du soin des choses du Seigneur; afin d'être sainte de corps et d'esprit; mais celle qui est mariée s'occupe des choses de ce monde et de ce qu'elle doit faire pour plaire à son mari. » (*I Cor.*, VII, 34.)

Dans sa venue au monde, le Seigneur se forma un centre virginal. « Il convenait, en effet, que le Roi des Anges fût environné d'âmes angéliques. » (S. HIERONYM., *Ep.* 22, n. 21.) Les Saints Pères appellent le divin Maître « le germe de la virginité » (S. GREG. NYS.), « l'honneur et l'ornement de la chasteté » (S. JOAN. DAM). « Vous avez, ô vierges, un prétendant virginal, écrivit Saint JÉRÔME, qui a choisi une Vierge pour Mère, pour offrir un magnifique exemple aux vierges. » (S. HIERONYM., *Epist. de Ass. B. M. V.*, n. 5.)

« Comment pourrais-je t'exalter comme il convient, ô chasteté virginale, lisons-nous dans la *Vigne mystique*. Seulement Jésus peut m'en instruire : Jésus, le lys mystérieux, la sagesse éternelle de Dieu; Jésus, le Fils unique du Père et l'unique fils de ce lys ineffable, je veux dire la très chaste Vierge et Mère, la première qui, sur le seuil du Nouveau Testament, offrit sa perpétuelle virginité au Seigneur par le moyen du vœu de chasteté. » (*Vitis myst.*, cap. XVIII.)

La pureté ou la chasteté occupe une place d'honneur parmi les vertus, selon les paroles du divin Maître : « Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu. » (MATTH., V, 8.) « La chasteté, nous dit saint Bonaventure, purifie l'homme, délivre l'esprit, réjouit la concience et transforme l'homme en un ange. » (S. BONAV., *De perf.*, lib. 2.)

Aucun enploi délicat ne peut être confié à une personne qui ne possède pas cette vertu.

En parlant des qualités nécessaires à celui qui se rend dans les contrées lointaines pour s'y consacrer à l'évangélisation des infidèles, saint François Xavier donna ce conseil pratique. « Une grande ignorance règne chez les Indiens et chez les Mahométans. Ce n'est pas tant la science qui est requise de la part des missionnaires que vous nous enverrez, qu'une grande vertu et surtout une chasteté parfaite, prudence, courage, une vraie humilité et des forces corporelles. »

Saint Thomas d'Aquin suggère dix remèdes pour demeurer chaste : la macération de la chair par le moyen de l'abstinence, des veilles et d'autres choses semblables; la contemplation des vérités divines et l'oraison; l'étude de la Sainte Écriture; de saintes pensées; la fuite de la paresse; le travail, la fatigue et le recueillement (S. TH., 2. 2, 188,

5, c.). Nous pourrions ajouter l'humilité, la charité fraternelle, l'amour de Dieu et la Très Sainte Eucharistie.

Nous devons user de grande modestie, le jour et la nuit, dans toutes nos actions et nous rappeler sans cesse que nous sommes en présence de Dieu. Il nous faut souvent considérer Notre-Seigneur en croix.

Nous confierons la pureté de l'esprit, du cœur et du corps à la protection de la Bienheureuse vierge Marie, de saint Joseph et des saintes vierges et martyres sainte Agnès et sainte Catherine.

Par le moyen du vœu de chasteté, nous avons été choisis à contempler avec plus de facilité et de fruit les vérités surnaturelles. La chasteté est une condition essentielle pour nous soulever à toute science supérieure. « Les personnes chastes, nous enseigne le Docteur angélique, ont été choisies parmi les hommes pour s'appliquer à la contemplation des choses divines et pour être la gloire et le salut de toute l'humanité, comme c'est le cas dans une armée bien disciplinée, où quelques-uns sont destinés à surveiller les camps, d'autres à porter la bannière, d'autres à combattre l'ennemi. Tout cela est le fait d'une grande multitude et ne peut pas s'accomplir par un seul. » (S. Th., 2, 3, 152, a. 5.)

Les Saints Pères nous exhortent vivement à éviter avec soin tous les dangers auxquels une vertu si délicate est exposée. Saint Bonaventure surtout nous suggère les moyens pratiques à suivre, dans les relations que nous pourrions avoir avec les personnes du monde, à veiller avec un soin jaloux sur nous-mêmes dans nos regards, nos paroles, notre maintien, car, comme dit la Sainte Écriture : « L'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur sont portés au mal dès sa jeunesse : *Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua.* »

(*Gen.*, VIII, 21). « Si vous voulez suivre mon conseil, ajoute le Docteur séraphique, conserver la paix du cœur et sauvegarder votre réputation, renoncez à toute conversation imprudente; ayez un intérêt général pour toutes les personnes vertueuses, ayez au fond de l'âme de la vénération pour les personnes qui sont le plus remplies de la grâce du Saint-Esprit, mais n'entrez jamais en relation particulière avec elles, saluez-les respectueusement quand vous ne pourrez faire à moins et recommandez-vous avec humilité à leurs prières. Si ces personnes sont prudentes, elles sauront apprécier votre réserve; si elles ne le sont pas, le meilleur parti à prendre sera de ne pas avoir de rapports avec elles. » (S. BONAV., *Gradus et actus castitatis*, Pars IV, cap. 4.)

« La chasteté nous est représentée avec les couleurs les plus belles, comme l'amitié de l'âme, la suave habitation de Jésus-Christ et un bouclier céleste. » (JOAN., *Clim.*, *Scala parad.*, *grad.* 15.) — « Toutes les vertus qui ne sont pas accompagnées du témoignage de la chasteté, ne sont d'aucune valeur. » (S. GREG., *Moral. Lib.*, cap. III, n. 1.)

Nous vous demandons, ô Très Auguste Trinité, par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, de couronner en nous les dix fruits du Saint-Esprit par la grâce d'être toujours victorieux de la tyrannie des passions.

Vitam præsta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum,
Semper collætemur.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

LES FRUITS DU SAINT-ESPRIT.

Imprimerie de Montligeon (Orne). — 21790-8-30.